

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."  
Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILLON FAIS CE QUE DOIS Rédacteur en chef : Omer HEROUX

S. Jacques de la Marche, conf.  
Nuageux, neige et plus froid.  
Maximum aujourd'hui ... 32  
Même date l'an dernier ... 34  
Minimum aujourd'hui ... 16  
Même date l'an dernier ... 18  
Baromètre : 29.50, 29.55, 29.60

VOLUME XXXVIII — No 274

MONTREAL, VENDREDI, 28 NOVEMBRE 1947

Trois cents le numéro

## Aurons-nous bientôt une ambassade canadienne au Vatican?

### Les nouvelles relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Égypte — Le rôle actuel de la Papauté et l'œuvre de l'Église dans la civilisation occidentale

Le Canada joue un rôle de plus en plus important dans le domaine international; les déclarations de nos représentants sont écoutées avec attention aux Nations Unies, nous participons de façon appréciable au programme Marshall, nous exerçons une influence notable dans plusieurs organismes mondiaux. Pourtant, par une étrange anomalie, le Canada reste l'un des seuls pays de quelque importance qui n'ait pas de relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Comme notre parlement se réunira la semaine prochaine pour étudier des mesures économiques de caractère international, notamment les accords commerciaux de Genève; et comme il y a eu un acte de semaine que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal demandait à Ottawa d'établir une ambassade au Vatican, le moment est propice pour revenir sur ce sujet.

D'autant plus que les événements ne cessent d'accentuer le rôle mondial de la Papauté. Malgré les tentatives effectuées lors de la première Guerre mondiale, par les grandes puissances du temps, pour exclure le Saint-Siège de la vie internationale, le prestige du Pape n'a pas cessé de grandir, et de plus en plus devant l'ampleur des problèmes à résoudre les esprits non prévenus et qui sont sincèrement dévoués à la paix se tournent vers le Vatican.

L'O.N.U. s'abstient systématiquement de tout hommage au Créateur et au Roi des nations; mais n'échappe pas toutefois à ce mouvement général vers le Vatican comme vers un bastion de la paix.

L'Organisation Internationale des Réfugiés, une création de l'O.N.U. qui a assumé en partie la tâche confiée auparavant à l'U.N.R.R.A., prépare l'établissement d'un Bureau international pour retracer les personnes disparues, dispersées, ou décédées sans laisser de trace par suite de la confusion qui a accompagné la guerre. Une commission préparatoire s'est réunie à Genève à ce sujet.

Pendant le débat, M. George Warren, chef de la délégation de Washington, a exprimé la gratitude de son pays pour la belle œuvre de charité accomplie par Radio-Vatican dans la recherche des disparus, et il a proposé que l'O.I.R. demande au Vatican le concours de son poste de radio pour la campagne projetée. La demande a été inscrite dans le projet de résolution en vue de la formation du nouveau Bureau.

C'est la preuve que les techniciens et experts qui s'occupent des œuvres de miséricorde dont l'humanité blessée sent le besoin, jugent que le concours du Vatican est un élément indispensable au succès, dans ces entreprises où la restauration économique et sociale se rapproche le plus de la charité.

Voici un autre événement qui en dit long. Le Vatican et l'Égypte viennent d'établir des relations diplomatiques. Le ministre égyptien auprès du Saint-Siège, S. E. M. Taher-bel el Emery, est arrivé à Rome le 28 septembre dernier, et S. E. Mgr Arthur Hughes, premier inter nonce apostolique en Égypte, a présenté ses lettres de créance au roi Farouk le 17 novembre.

C'est la première fois depuis plus de quatre siècles et demi qu'un diplomate musulman est accrédité auprès du Saint-Siège. Le précédent fut le prince Djem, qui représentait l'Empire ottoman de 1484 à 1489 pen-

## Blocs-notes

### Le salaire des instituteurs

La moyenne canadienne des salaires payés aux professeurs, qui était de \$854, en 1939, atteignait \$1,308 en 1946; et elle a certainement augmenté au cours de l'année courante. Le gain moyen se chiffre donc par 53%. Cela paraît merveilleux.

Quand on examine les faits de plus près, l'enthousiasme diminue. Cette augmentation en effectif, qui est extraordinaire en chiffres absolus, s'est principalement trouvée à suivre l'accroissement du coût de la vie. Et pour demeurer conservateur, disons que celui-ci n'était pas loin de 45 % en 1946 — je parle de la réalité, et non des statistiques fédérales. Une bonne part du surplus actuel correspond donc au rythme de l'inflation.

Et comme nous l'avons souvent montré, il n'y a aucune comparaison entre les salaires payés dans l'Ontario et ceux que verse le Québec.

A l'inverse, notons que les religieux sont moins rétribués, et que par conséquent les chiffres de notre province restent en deçà de la véritable moyenne pour l'instituteur laïc.

Il faut donc se réjouir de l'augmentation réelle des montants versés aux instituteurs, même s'il reste des progrès à accomplir — surtout dans les milieux ruraux, où trop de salaires sont fixés au minimum déterminé par la loi. Je crois en outre que les campagnes menées depuis des années ont modifié l'atmosphère: on reconnaît davantage la dignité et la valeur sociale de l'instituteur.

Un danger grave reste à éviter: que cette question de salaire n'hypnotise pas les intéressés. Il leur a fallu se battre longtemps, souvent dans le désert, et

### Résurrection

M. Jean-Charles Harvey a si copieusement, si généreusement, avec tant de système et de persévérance, insulté ses compatriotes, que ses calomnies d'hier soir, à l'Institut démocratique, qui est extraordinaire en chiffres absolus, s'est principalement trouvée à suivre l'accroissement du coût de la vie. Et pour demeurer conservateur, disons que celui-ci n'était pas loin de 45 % en 1946 — je parle de la réalité, et non des statistiques fédérales. Une bonne part du surplus actuel correspond donc au rythme de l'inflation.

Et comme nous l'avons souvent montré, il n'y a aucune comparaison entre les salaires payés dans l'Ontario et ceux que verse le Québec.

A l'inverse, notons que les religieux sont moins rétribués, et que par conséquent les chiffres de notre province restent en deçà de la véritable moyenne pour l'instituteur laïc.

Il faut donc se réjouir de l'augmentation réelle des montants versés aux instituteurs, même s'il reste des progrès à accomplir — surtout dans les milieux ruraux, où trop de salaires sont fixés au minimum déterminé par la loi. Je crois en outre que les campagnes menées depuis des années ont modifié l'atmosphère: on reconnaît davantage la dignité et la valeur sociale de l'instituteur.

Un danger grave reste à éviter: que cette question de salaire n'hypnotise pas les intéressés. Il leur a fallu se battre longtemps, souvent dans le désert, et

### De la "soumission"

Il s'intitule "un insoumis" vraiment? M. Harvey oublie qu'il y a toutes sortes de soumissions. Celles qu'il a choisies ne sont pas les plus nobles.

Il était son contentement de lui-même et se drapait dans son "insoumission". Encore un peu, et il ne serait pas l'élu mais le martyr d'une cause sainte. Cela sonne mal dans la bouche d'un homme qui se mettait, durant la guerre, aux trousses des nationalistes, agissait intellectuellement comme un intellectuel de

dant le pontificat d'Innocent VIII. A cette occasion la presse du Caire a rappelé les bonnes relations qui existaient entre Mohamed Ali, fondateur de la présente dynastie égyptienne, et le Pape Grégoire XVI.

La aussi ce sont les œuvres charitables de l'Église qui ont abaissé les barrières. Le feu roi Fouad a souvent signalé les bienfaits apportés à son pays dans le domaine social par les religieux catholiques, et en 1927 il avait rendu visite à Pie XI. Le roi Farouk a hérité de la bienveillance de son prédécesseur envers le catholicisme, et les relations qui viennent de s'établir ont d'autant plus d'importance que ce souverain est considéré comme l'un des chefs les plus influents dans tout le monde musulman.

Ce prestige grandissant du Saint-Siège n'est pas de nature à étonner les catholiques qui savent que l'Église est la dépositaire par excellence des principes de droit, de justice et de charité qui seuls peuvent apporter la paix entre les peuples comme à l'intérieur de chaque pays. Mais les gens d'autres croyances ne peuvent s'empêcher d'admirer les œuvres et les attitudes du Saint-Siège. Pour traverser une période de dures épreuves et tenir tête aux assauts dont elle a été l'objet, l'Église a eu depuis un siècle l'avantage providentiel de posséder à sa tête des Papes qui tous étaient des hommes de première valeur, même du simple point de vue humain; et les circonstances actuelles permettent à Sa Sainteté Pie XII de tirer pleinement parti de sa longue carrière diplomatique.

Le Vatican reste encore aujourd'hui l'un des centres d'information et de négociation les plus influents et les plus actifs de la terre. C'est surtout parce que les principes qui ont formé notre civilisation et qui sont le patrimoine commun de l'Occident ont en leur source dans la doctrine catholique. Les objectifs de paix que l'on retrouve dans les pactes internationaux, et parfois les textes juridiques eux-mêmes ont eu leur première expression dans les documents pontificaux du passé.

Pendant la guerre et depuis, le Saint-Siège n'a pas cessé de multiplier les directives, de prodiguer des conseils sur des sujets parfois éminemment litigieux. Pourtant son orientation n'a pas varié; le Pape n'a pas eu à se dédire parce qu'il n'a jamais fait de compromis sur les principes intangibles. Malgré les persécutions et les calomnies, sous les assauts du communisme comme sous ceux du nazisme l'Église reste inébranlable et inattaquable. C'est cette stabilité dont le monde a tant besoin qui fait aujourd'hui le prestige du Vatican.

De ce mouvement presque universel, qui atteint non seulement des pays protestants mais auquel le monde musulman ne reste pas étranger, le Canada demeure à l'écart. Pourtant notre population compte 43% de catholiques; notre constitution fédérale reconnaît des droits particuliers à cette forte minorité catholique. A part l'U.R.S.S. il n'y a probablement pas un seul autre pays jouant un rôle égal ou supérieur au nôtre qui n'est pas représenté au Vatican. C'est une obstination qui finira par nuire à notre réputation. Le plus grave c'est que notre absence d'un centre diplomatique aussi important est de nature à diminuer notre rayonnement, à réduire l'efficacité de notre contribution à l'établissement de la paix.

28-XI-47 Paul SAURIOL

## La France mobilise ses troupes

### L'ALLEMAGNE

Les Alliés s'efforcent de trouver une solution au problème allemand, parce qu'ils comprennent que le retour de l'Allemagne à la vie normale constitue une condition nécessaire de la restauration de la paix, de la tranquillité et de l'équilibre économique en Europe.

La nation allemande, la plus nombreuse sur le continent européen, les Russes appartenant à une entité géographique différente, celle de l'Euro-Asie) y occupe une position centrale qui domine stratégiquement ce continent. L'économie allemande, la plus développée en Europe, — abstraction faite des quelques petits pays, — exerceait depuis plus d'un siècle une influence prépondérante sur la vie économique des autres pays et servait, comme arme puissante, à l'expansion politique germanique, aussi bien en Europe que dans les autres parties du monde. N'oublions pas que cette expansion commerciale, maritime et coloniale allemande, compta parmi les causes lointaines de la première guerre mondiale. La science, les arts, la civilisation allemande influençaient les relations culturelles et le développement de la pensée humaine de par le monde, jusqu'au moment où l'avènement du totalitarisme païen d'Hitler avilit la vie du peuple allemand.

Ce pays, que la géographie même et les qualités de ses habitants prédestinaient, pour ainsi dire, à compter parmi les peuples qui guidaient l'humanité vers les sommets de la civilisation, était devenu pourtant une cause continuelle des troubles, non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier; car il cédait aux tentations d'orgueil et de domination. C'est pourquoi notre langue a forgé l'expression: une querelle d'Allemands!

Les voisins immédiats étaient, évidemment, de tous temps, les premiers victimes de l'esprit agressif allemand.

Voilà donc le dilemme, qui se pose devant les grands de ce monde!

Incorporer l'Allemagne de nouveau dans l'économie européenne et mondiale, s'assurer de la collaboration allemande dans les cadres de la communauté des nations libres, et — en même temps — se garantir contre le retour de la politique militariste et impérialiste des Hohenzollerns et des germanes nazis. Les expériences du passé nous apprennent que le peuple allemand se montrait extrêmement docile à suivre les chefs qui lui promettaient les conquêtes et les agrandissements au détriment des autres.

Les auteurs du traité de Versailles affrontaient le même problème que les dirigeants alliés rassemblés aujourd'hui à Londres; mais les circonstances étaient alors infiniment moins compliquées.

Les ruines de guerre ne se comparaient même pas avec la dévastation actuelle. Les ravages que l'hitlérisme avait opérés dans les âmes de notre génération dépassent mille fois dans leurs effets les erreurs chauvinistes de l'ère wilhelmienne. Les alliés de 1918 eurent à se débattre avec un ennemi et de domination d'aujourd'hui pour ne pas supprimer tout gouvernement en Allemagne, tandis qu'en 1945 ils ont créé le vide; et ils ont maintenant toutes les peines du monde à faire surgir du néant une représentation politique capable de prendre en main les responsabilités du pays. N'est-ce pas Bismarck qui avait reculé en 1871 devant la menace de Thiers de se retirer et de laisser l'Allemagne aux prises avec une France privée, du gouvernement pouvant négocier la paix?

"Et — the last but not the least — l'ombre menaçante du communisme militant ne se penche-t-elle pas sur nous comme de nos jours sur l'humanité en détresse. La Russie soviétique, contenue par sa propre faiblesse et par les pays limitrophes libres et indépendants, n'était pas à même d'entraver sérieusement

le succès, il aurait fallu parler de radical-individualisme, car Marx ni Proudhon n'y étaient attachés, et dans un autre ordre de grandeur, M. Jean-Charles Harvey et ses amis sœurs.

Le fond, c'est toujours l'individualisme sous sa forme rancieuse et l'absence de vérité, dans la conférence de M. Harvey, celles par exemple où il s'attaqua à tous les fanatismes, et dénonça en particulier les totalitarismes de droite et de gauche: ce n'est pas nouveau, mais c'est exact. La déception, c'est de constater que ce qu'il offre: une bonne petite conception bourgeoise 1900 de la littérature, une notion aussi scolaire que possible de la "tour d'ivoire", une "insoumission" de vieil enfant romantique.

Le refuge suprême de M. Harvey, sur le plan social, ressemble, diablement au capitalisme libéral, Mon Dieu que c'est triste! Et voilà où menait cette grande révolte! Voilà pourquoi il fallait ruiner notre système d'éducation, distribuer de gauche et de droite de petites insultes littéraires?

De pareils esprits sont radicalement impuissants à fonder le devoir social. Quand ils veulent

### L'Université de Montréal

## Un "comité des donateurs" verra à l'utilisation des \$11,000,000

On annonce la formation de ce comité — Le chancelier de l'Université, le premier ministre de la province et le président du comité exécutif de Montréal en font partie "ex officio"

MM. Alphonse Raymond et Philippe Brais, présidents conjoints du Comité de l'aide à l'Université, annoncent ce matin la formation d'un "comité des donateurs" qui sera le dépositaire des fonds recueillis durant la présente campagne de souscription et s'assurera de leur emploi aux fins précises qui sont mentionnées dans l'appel au public.

Ce nouveau comité se compose de l'archevêque de Montréal, qui est chancelier de l'Université (ex officio) du premier ministre de la province de Québec (ex officio), du président du comité exécutif de la Ville de Montréal (ex officio), des présidents en exercice des trois banques suivantes: Banque Provinciale, Banque Canadienne Nationale et Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, ainsi que des présidents conjoints et du directeur général de la campagne de souscription, les hon. MM. Raymond et Brais, et M. Étienne Crevier. Tous ont signé le contrat intervenu entre le "comité des donateurs" et la Société d'administration de l'Université de Montréal. Cette convention stipule que tous les fonds recueillis d'ici la fin de la campagne seront versés entre les mains du comité.

« Lorsque la Société d'administration ou son successeur en office ont déclaré MM. Raymond et Brais, décidera d'exécuter, en tout ou en partie, le programme d'améliorations exposé dans notre appel au public. Elle s'adressera au comité des donateurs pour obtenir les fonds nécessaires et la remise, totale ou partielle, des argent ou valeurs détenus par ce comité. Celui-ci aura alors le devoir de s'assurer que la réquisition entre bien dans le cadre de l'emploi de ces fonds qui est le suivant:

Centre médical et de recherches: hôpital général de 500 lits, laboratoires de recherche, maison des gardes-malades, ateliers de services, y compris l'aménagement, l'équipement, les appareils et l'outillage.

Fonds de pension et de retraite: capital requis pour l'établissement du fonds de pension et de retraite du personnel.

Centre des étudiants: maison des étudiants (y compris les salles à manger, les salles de réunion, etc.), chapelle, centre athlétique (gymnase, piscine, arène, tennis, etc.), avec aménagement, équipement, appareils et outillage.

Parachèvement de l'ensemble: achèvement de l'installation des facultés et services (laboratoires d'enseignement et de recherche, bibliothèque centrale, services de chauffage, d'électricité et d'eau; construction des voies primaires (c'est-à-dire trottoirs, éclairage, etc.), clôture et terrassements.

### A l'Institut démocratique

## Confessions d'un enfant du siècle

M. Jean-Charles Harvey prononce une causerie intitulée: "Entre l'enclume et le marteau"

M. Jean-Charles Harvey, qu'on allait oublier, prononçait, hier soir, à l'Institut démocratique, une conférence intitulée: "Entre l'enclume et le marteau". Il y a dénoncé l'extrême-droite et surtout l'extrême-gauche communiste, et pris la défense de l'humanité tel qu'il le conçoit.

Voici quelques extraits, incomplets mais caractéristiques, de son texte, d'où le comique involontaire n'est pas toujours absent.

Un aveu rétrospectif sur le jour: "Laissez-moi vous confesser que plusieurs de mes collaborateurs de l'extérieur étaient plus ou moins dans la colonne rouge. Ils s'insoumissaient chez nous de façon tellement insidieuse, que je n'y pouvais que du feu". Contentement de soi: "Des années durant, j'ai dénoncé avec une égale vigueur la cruauté horreur de la dictature matérialiste et une autre dictature qui nous touche de plus près, celle de la pensée". M. Harvey n'a pas précisé s'il songeait à la propagande officielle.

« Sa conception du bonheur et de la liberté: "Or le bonheur consiste à faire ce que l'on veut, c'est-à-dire ce que l'on aime. C'est la définition même de la liberté".

Un éloge de l'aristocratie (ou de la ploutocratie, ce n'est pas très clair), dans la veine de l'écrivain Alphonse de Chateaubriant, l'auteur des Gerbes: "Vider la société de son contenu de classe, parler de démocratie économique, dans l'espoir de supprimer les grandes inégalités de fortune ou autres, c'est non seulement une absurdité, mais une sement de ténébres et de mort... Il faut toujours qu'il ait devant l'homme, quelque chose de plus grand, de plus beau, de plus lointain, où il puisse porter son ambition".

Sur les communautés religieuses enseignantes, on hommes et femmes, "pour servir un idéal surhumain, renoncent à leur liberté et deviennent, devant l'autorité, comme des "cadavres". "J'avoue que ce renoncement inouï existe et je m'étonne que ces mêmes sacrifiés, qui refusent d'être libres, aient seuls la responsabilité de préparer nos enfants à vivre: à hommes libres et démocrates".

Dans la même veine: "Les âmes bien trempées ne cessent jamais de se révolter contre des castes qui s'ingénient à forger des chaînes à leurs semblables: race, croyance, traditions, loyauté ou faux dieux, fidélité au mal, dogmes absurdes, petite morale de tribu, particularismes nationaux ou sectaires, qui sont autant d'entraves à l'épanouissement normal de l'être humain parce qu'ils sont toujours des obstacles à l'ascension des esprits vers l'universel".

M. Harvey comme il se voit: "A la fin, ce sont les ELUS qui l'emportent. J'en ai par plus les autres marqués du sceau divin de l'universel, comme l'était le Christ... Seuls quelques milliers d'élus sur la terre le comprennent. On les appelle parfois des traités, des renégats, des dévoyés: ils sont les seuls saints sur lesquels on puisse compter pour que la civilisation, la liberté et la vie même ne périssent pas tout à fait dans le cyclone de l'âge atomique".

### A lire

M. Sauriol commentait hier l'article de M. Antonio Perrault, paru dans la revue parisienne Cahiers du monde nouveau. Je veux signaler que la dernière livraison de l'Action Nationale (novembre) reproduit cette importante étude.

Dans le même numéro, on peut lire les réponses de MM. Esdras Minville et Guy Cormier à l'enquête sur le prolétariat canadien-français.

André L.

## 80,000 conscrits sont appelés sous les armes

PARIS, 28 (C.P.) — Le gouvernement français a rappelé aujourd'hui sous les drapeaux un nombre additionnel de 80,000 conscrits, pour faire face à la situation critique, causée par une vague de grèves qui étrangle lentement la vie économique de la nation. Des informateurs français ont dit que le cabinet songeait à la mobilisation des cheminots, des débardeurs, des mineurs et des ouvriers des moulins, présentement en grève.

Le cabinet en est arrivé à cette décision après une session qui dura plus de quatre heures. Ceci portera à 15 divisions le total des forces armées qui ont été appelées en dedans d'une semaine, afin de faire face à la menace d'une guerre civile, ressortant des grèves appuyées par les communistes et impliquant 2,000,000 de personnes.

La décision du cabinet suivait une déclaration disant que 66 commissaires de police, dont chacun était en charge d'un district, avaient été démis de leurs fonctions par le gouvernement. On n'a pas donné d'explication officielle. Le journal communiste, "L'Humanité", a dit à ses lecteurs que c'était une "purge".

On dit que M. Schuman craignait que les communistes prennent le contrôle de la police française.

Armé d'un nouveau vote de confiance, M. Schuman a rassemblé son nouveau cabinet, sous la présidence du président de la République, M. Vincent Auriol, afin d'examiner les moyens qu'il fallait prendre pour remplir la promesse qu'il avait faite à la Chambre des Députés de bonne heure, ce matin, à savoir, que "les preuves de l'énergie du gouvernement" dans le combat contre la sinistre vague de grèves seraient révélées avant la fin de la journée.

Le nouveau cabinet a annoncé que la seconde moitié de la classe des conscrits de 1946 était présentement appelée sous l'uniforme. La moitié de la classe de 1947 avait été appelée la semaine dernière.

Le ministre de la Guerre a refusé de confirmer un rapport disant que les troupes françaises postées en Allemagne occupée étaient ramenées à Paris, afin de servir de renfort aux troupes locales.

### Vote de confiance

Paris, 28 (Canada Mondial) — Après avoir complété son cabinet, M. Robert Schuman s'est présenté la nuit dernière devant l'Assemblée Nationale qui lui a accordé sa confiance par un vote de 322 voix contre 186.

Les nouveaux ministres sont: sous-secrétaire d'Etat aux fonctions publiques: M. Biondi, socialiste; aux affaires musulmanes: M. Augarde, MRP; au commerce et industrie: Jean Moreau, républicain indépendant; à l'enseignement technique: M. Morice, radical-socialiste.

Répondant à dix interpellations, M. Schuman s'est engagé à prendre une action énergique contre les fauteurs de troubles et les fomentateurs d'émeutes. Il a déclaré que le gouvernement, tout en faisant ce qui était en son pouvoir pour donner une juste satisfaction aux revendications légitimes des ouvriers et des salariés, ne permettrait pas que pour des raisons purement politiques, la vie de la nation soit désorganisée et la production arrêtée. Le gouvernement ne reculerait devant aucune mesure légale pour assurer son autorité et faire exécuter ses ordres.

Pendant que le gouvernement obtenait un vote de confiance à l'Assemblée, les syndicats chrétiens se prononçaient contre les grèves politiques et réclamaient qu'un vote secret soit pris dans chaque usine avant que la grève soit proclamée. Les syndicats chrétiens affirment ainsi couragement leur foi dans le bon sens et le patriotisme des masses ouvrières françaises et prennent la tête du combat contre les communistes au sein du monde ouvrier.

Par contre 20 fédérations appartenant à la Confédération générale du Travail, contrôlée par le parti communiste, protestent avec énergie contre le principe du vote secret qui les priverait des moyens d'intimidation qu'ils emploient contre tous ceux qui n'obéissent pas à leurs ordres, et ont déclaré qu'aucun vote secret ne serait pris dans les usines où ils pourraient l'empêcher.

### Nouvelles grèves

De nouvelles corporations se sont mises en grève, entre autres celles du bâtiment et celles des dockers des ports. Cette dernière grève a eu immédiatement une repercussion, car elle prive d'un approvisionnement en pain les journaux de Paris. Ces derniers ne paraîtront à partir d'aujourd'hui que sur une seule feuille.

Sur le reste du territoire français on constate une légère amélioration, le mouvement de retour au travail s'accroissant dans les chemins de fer, dans la métallurgie et dans les mines.

On considère à Paris qu'une action tant soit peu énergique du gouvernement donnerait en confiance à tous ceux qui réprochent les grèves politiques et qui souhaitent le retour au travail.

La semaine qui vient dira si le gouvernement de M. Schuman peut dominer la situation, ou s'il faut dès maintenant employer des mesures énergiques contre le parti communiste que préconise le général de Gaulle.

### Deux autres expulsions

Les nouvelles mesures d'expulsion prises par le ministre de l'Intérieur français contre deux nouveaux sujets russes, le général Potovsky, chargé du réarmement en U.R.S.S. des ressortissants soviétiques, et M. Ougriev, président de l'Union patriotique soviétique de Haute-Savoie, prouvent que le gouvernement n'entend pas se laisser intimider par la protection que l'ambassade des Soviets à Paris vient de présenter au gouvernement français au sujet de l'expulsion des 19 citoyens russes exécutés il y a trois jours.

En expulsant le général Potovsky, le gouvernement français a frappé à la tête. Le général était en effet l'organisateur suprême du mouvement de retour en Russie de tous les sujets russes et son départ, faisant suite à celui de 20 de ses collaborateurs, désorganise complètement toute l'action soviétique par l'intermédiaire de leur sergent recruteur et de leurs révolutionnaires professionnels. Elle prive le parti communiste de conseillers techniques précieux.

Bordeaux, 28 (Canada Mondial) — Le fils de l'amiral Muselier dont l'action dans les forces françaises libres avait rendu le nom célèbre dans le monde entier, vient d'être arrêté pour tentative d'assassinat. Le fils de l'amiral Muselier est capitaine d'aviation en stationnement à Bordeaux. Il a tenté d'assassiner le général Montbrion, commandant de la 3e région aérienne. La police se refuse à donner les moindres renseignements sur les circonstances du drame ni sur ses causes. Une enquête sur les lieux révèle trois hypothèses possibles: crime passionnel, crime politique ou vengeance. Les familiers du capitaine Muselier, bien qu'extrêmement réticents, donnent à penser qu'il s'agirait d'un crime passionnel.

Paris, 28 (Canada Mondial) — M. Clifton Brown, speaker de la Chambre des Communes, a été reçu officiellement par le président de la République, M. Vincent Auriol, après avoir été reçu par le président de l'Assemblée nationale et avoir assisté à une séance de l'Assemblée.

L'actualité
Conducteur 1743...

Le conducteur 1743 est un monsieur qui donne l'air de ne pas s'en faire... depuis les quelques vingt ans qu'il conduit un tramway, il y a de quoi!

Or cette semaine, vers la fin d'un bel après-midi, le conducteur 1743 menait tranquillement son véhicule entre deux imposantes rangées d'escaliers tournants, rue Saint-Denis, lorsqu'un tout jeune enfant vint à monter dans le tramway.

Chacun se retourne, lance un oeil inquiet sous les bancs et cherche, mais en vain, l'audacieux quadrupède. Pour sa part, l'enfant est figé d'étonnement; il ne bouge pas et se contente de regarder autour de lui.

Plus loin, on sera amusé de voir avec quelle habileté Laurent Mercure peint les mouchoirs de soie, foulards, etc.

Mme Lucille Lasnier, une diplômée de l'Ecole des arts et métiers de la Congrégation Notre-Dame, e-pose de très beaux cuirs repoussés.

Mme Lafrance, de Rigaud, fabrique des jouets gracieux et aux couleurs optimistes et délicates: son commerce est connu sous le nom de Pastel Toys.

L'exposition d'artisanat
Témoignage des ressources artistiques des nôtres

Tenue en la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, cette exposition est prolongée jusqu'à demain soir

Une pensée vient spontanément à l'esprit de celui qui visite l'exposition artisanale tenue actuellement en la salle de l'Immaculée-Conception, rue Rachel, vis-à-vis de la rue Bordeaux, les Canadiens français ont véritablement le sens de la chose belle, délicate, harmonieuse, pour tout dire: artistique.

Il est probable que nombre de ces exposants n'ont jamais suivi de cours ni fait d'apprentissage sous la direction d'autres personnes pour en arriver à posséder l'art qu'ils exercent. Dans bien des cas, donc, cet art est de création personnelle, il a son originalité propre, et dans l'ensemble, l'exposition donne nettement l'impression qu'on n'en pourrait trouver une semblable ailleurs, qu'elle est typiquement canadienne-française.

La première chose que l'on voit, en entrant, ce sont les sculptures sur bois, d'après des photographies, de Jean Lefebvre. C'est en quelque sorte un art nouveau que Lefebvre a inventé, avec son procédé par lequel il s'efforce de reproduire fidèlement, avec le seul secours d'une photo, les traits d'un personnage, en relief. On reconnaît là des personnages en vue, des acteurs, des musiciens.

Viennent ensuite les riches tapis exécutés par les élèves de l'atelier-école de Pointe-au-Pic, d'après de splendides dessins de M. Emile Gaudissard, de Paris, chargé de mission auprès de l'Office provincial d'artisanat.

Le kiosque de l'Ecole du menuiserie, composé de sujets d'ébénisterie et de céramique déjà exposés à l'Ecole même, témoigne encore une fois de la perfection qui caractérise les travaux de l'Institut.

Plus loin, on sera amusé de voir avec quelle habileté Laurent Mercure peint les mouchoirs de soie, foulards, etc.

Mme Lucille Lasnier, une diplômée de l'Ecole des arts et métiers de la Congrégation Notre-Dame, e-pose de très beaux cuirs repoussés.

Mme Lafrance, de Rigaud, fabrique des jouets gracieux et aux couleurs optimistes et délicates: son commerce est connu sous le nom de Pastel Toys.

Mme Lucille Lasnier, une diplômée de l'Ecole des arts et métiers de la Congrégation Notre-Dame, e-pose de très beaux cuirs repoussés.

Mme Lafrance, de Rigaud, fabrique des jouets gracieux et aux couleurs optimistes et délicates: son commerce est connu sous le nom de Pastel Toys.

Lettre au "Devoir"
Le cas des petits employés

Monsieur le rédacteur, Sous la rubrique "Tribune Libre" voudriez-vous insérer dans votre intéressant journal l'article suivant? Remerciements anticipés.

Sous prétexte de simplifier le paiement des impôts sur le revenu, et dans le but de "réduire l'usage du papier à lettre et le volume de la correspondance", une nouvelle formule simplifiée, "pas plus grande qu'une feuille de papier à lettre", a été présentée à l'usage de ceux dont les revenus ne dépassent pas \$3,000.

Passant ainsi de Caiphe à Pilate, sans compter toute la séquelle des diverses administrations, les petits salariés n'auront plus désormais le droit de disposer de leurs maigres revenus personnels, d'en effectuer le paiement à l'Etat à titre confidentiel et personnellement sans que leurs chefs en connaissent le montant exact?

Petit à petit, sous les apparences des plus bienveillantes, des mesures vexatoires, totalitaires, s'imposent sans que le peuple ne puisse les combattre. Dans un avenir prochain, que deviendra-t-il la liberté individuelle dans notre prétendu pays libre, plus libre aux émigrants qu'à ceux qui l'habitent depuis toujours, et qui, par certains procédés révoltants, ouvre largement ses portes à l'anarchie la plus absolue?

S. GAGNON. Montmagny, novembre 1947.

Funérailles de Mme T. Chalifoux

Saint-Hyacinthe, 28 (D.N.C.) — Les funérailles de Mme Thomas Chalifoux, née Gracia Prince, décédée après une maladie de quelques semaines, eurent lieu à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Bienvenue & Monseigneur de l'Adoration nocturne.

M. Bélard a été un apôtre de la Saint-Vincent-de-Paul dans le quartier Villeray à Montréal; il avait été successivement président et secrétaire de cette société de bienfaisance. Il était aussi membre du Tier-Ordre et de la Ligue du Sacré-Coeur.

La cérémonie du Libera a été conduite par les RR. PP. Hector Dubé, O.M.I., et Cyrien, O.F.M. L'on remarquait dans l'assistance, le Dr et Mme L.-J. Lafrenière et Albertina Lafrenière, petits-fils du défunt; Mlle Antoinette et Sylvette Bélard et Roméo Bélard, ses enfants; M. Paul-Emile Lafrenière, Ferdinand, Edouard et Henri Bélard; M. et Mme Drolet, de Montréal-Nord; et Miles D. Brousseau et Diane Désaulniers.

Règlement de conflit

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.) qui avait dépeché sur les lieux son organisateur général à la suite du congédiement de 9 employés à la cie Pinchard et Frère de Shawinigan, pour activités syndicales, se déclare satisfaite du règlement intervenu entre la compagnie ci-haut mentionnée et le conseil central des syndicats nationaux de Shawinigan, corps affilié à la C.T.C.C. C'est ce que nous déclarons René Harnognies, porte-parole de la C.T.C.C.

ETOILES DE BALLET AU MAJESTY'S



Lolita Parent, Daniel Seillier et Roger Fenonjols, que l'on verra avec Marianne Ivanoff au théâtre His Majesty's, les 9, 10 et 11 décembre, alors que ces étoiles de ballet de l'Opéra de Paris présenteront des soirées de ballet français et moderne.

Un centenaire

Il y a cent ans, en 1847, un jeune juif converti fondait à Paris, l'Oeuvre de l'Adoration nocturne. Il naquit à Hambourg en Allemagne, en 1820. Il se convertit inopinément au catholicisme à l'âge de 27 ans, alors qu'il assistait incidemment à la messe de l'Adoration nocturne à l'église de Saint-Valère à Paris.

Elle fut établie à Montréal, en 1881, par M. L.-A. Derome, de pieuse mémoire, à la suite d'un voyage qu'il fit en France. Elle existe depuis cette date, dirigée par Messieurs de Saint-Sulpice, et elle a son siège dans la chapelle de N.-D.-du-Sacré-Coeur à Notre-Dame de Montréal.

On nous a annoncé au bureau régional du Congrès Canadien du Travail que des contrats de travail venaient d'être signés à la Torrington Co., à Bedford, et à la Standard Lime Co., à Joliette.

Signature de deux contrats de travail

On nous a annoncé au bureau régional du Congrès Canadien du Travail que des contrats de travail venaient d'être signés à la Torrington Co., à Bedford, et à la Standard Lime Co., à Joliette.

Voici les principaux points du contrat conclu entre la Torrington Co., et l'Union nationale des ouvriers des aiguilles, local No 1: Augmentation générale de 0.10 et de 0.08 cents de l'heure; deux semaines de vacances après cinq ans; deux jours de congé payés; check-out irrévocable.

A JOLIETTE

Fait à noter, c'est qu'en vertu du contrat signé entre la Standard Lime, à Joliette, et l'Union des ouvriers des produits de la chaux, le salaire des journaliers est porté à 66 cents, ce qui est le plus haut taux de base payé à Joliette. Les principaux points du contrat sont: Augmentation générale variant entre .06 et .08 cents l'heure; deux semaines de vacances après cinq ans de service; l'atelier d'union.

SOURDS

Advertisement for "HARMONY" Beltone 1948 hearing aid. It features a drawing of a man's face and text describing the device's benefits for hearing improvement.

Advertisement for PHARMACIE MONTREAL, specializing in hernia bands. It includes a drawing of a person and the text 'LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES'.

Comment Lucienne Boyer conçoit une chanson

"Parlez-moi d'amour"... "At-tends"... "Viens danser quand même"... "Moi, j'crache dans l'eau"... "D'amour en amour"... "Je ne savais pas"... "Si petite"... "Prenez mes roses"... voilà quelques-unes des chansons qui ont fait la vogue de Lucienne Boyer.

Un répertoire choisit, où la romance alterne adroitement avec la chanson réaliste ou dramatique. Et chaque fois qu'elle chante, le public réclame ce qu'il préfère, c'est-à-dire à peu près tout ce qu'a popularisé le disque.

Quand je chante, dit-elle, je ne donne pas seulement ma voix. Pour moi, une chanson de trois couplets est une pièce en trois actes. Que peut-on dire de plus sur Lucienne Boyer, sur Pills, son mari? On ne cesse, partout où ils passent, de leur réclamer les chansons dont ils sont les meilleurs interprètes. La série de concerts qui nous ramènera Lucienne Boyer et Jacques Pills et l'orchestre de Frank Purcell, présentés sous le signe de la Chanson française, nous permettra de revoir un artiste bien supérieur lorsqu'on la voit et l'entend en même temps.

CHEZ BONIN

Advertisement for Chez Bonin, a store for neckties and cravates. It features a drawing of a man in a suit and lists various tie styles and prices.

ROBES DE CHAMBRE

Advertisement for Bonin robes de chambre. It features a drawing of a woman in a robe and lists various styles and prices.

PALETOTS D'HIVER

Advertisement for Bonin winter coats. It features a drawing of a man in a coat and lists various styles and prices.

LE DEVOIR

Subscription information for the newspaper 'Le Devoir'. It lists rates for different regions and provides contact details for the publisher.

### Les marins seront-ils en grève ce soir?

Onze équipages ont quitté leurs navires hier — Trois sont retournés au travail ce matin sur un ordre du président de l'Union — Les opérateurs offrent une augmentation de salaires de 50 cents par jour — L'Union demande 15 cents de l'heure

Sur un ordre de Harry Davis, président de l'Union des marins canadiens, les membres de trois équipages de navires sont retournés à bord, ce matin, dans le but de préparer ces bateaux à partir et ce, malgré l'approche de l'heure fixée pour la grève générale des marins dans ce cas où les négociations en cours ne mèneraient pas au règlement du conflit entre cette union et les armateurs.

Les marins de neuf navires avaient quitté leur travail hier, après avoir entendu dire que les compagnies négocièrent de mauvaise foi. Le président de l'union a dépêché sur les lieux H. C. (Bert) Meade, vice-président de la région de l'Atlantique de l'union qui a transmis l'ordre de Davis aux marins. Les équipages qui sont retournés au travail sont ceux des navires *Canadian Challenger*, *The Tidale* et *le Lady Laurier*.

Les membres de l'Union des marins canadiens ont quitté hier soir les océaniques dans les ports d'Halifax, de St-Jean, N.-B., et de Québec, alors que l'heure fixée pour la grève générale avait été retardée à minuit ce soir, si les négociations entre la Fédération des armateurs du Canada et l'Union ne mènent pas à un règlement du conflit.

La grève si elle éclate, paralysera quelque 125 navires océaniques dont les équipages tombent sous la juridiction de l'Union des marins canadiens et portera sérieusement atteinte au ravitaillement de la Grande-Bre-

### Les instituteurs donnent \$50,000 à l'Université

L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a annoncé hier le chiffre magnifique de sa souscription — 1,500 instituteurs et institutrices visitent l'Université

L'exécutif de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal s'est engagé "sur l'honneur" à recueillir, parmi les membres de cette association, au moins cinquante mille dollars au profit de l'Université pour assurer le parachèvement des travaux d'aménagement et de construction à l'Université du mont Royal.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, a annoncé cette nouvelle hier après-midi devant plus de 1,500 instituteurs et institutrices laïques, accompagnés de près de 2,000 religieux et religieuses enseignants, au cours d'une visite officielle de l'Université.

L'Alliance, a précisé M. Guindon, aurait voulu souscrire \$100,000 plutôt que \$50,000; mais si les professeurs de nos écoles primaires comprennent parfaitement qu'il est de leur devoir de donner à l'Université, il ne faut pas oublier que pendant longtemps leurs traitements ont été très faibles et que le rajustement de leurs salaires est encore tout récent.

Le recteur, Mgr Olivier Maurault, et le secrétaire général, M. Edouard Montpéti, ont accueilli les instituteurs au nom de l'Université, et M. Etienne Crevier, directeur de la campagne de souscriptions, leur a adressé la parole au nom du Comité de l'aide.

Mgr Maurault a tout d'abord rappelé que les professeurs de l'école primaire posent le fondement de la culture intellectuelle. Sans eux, il n'y aurait ni enseignement secondaire ni enseignement universitaire.

Le recteur souligne ensuite qu'il y a peu d'universités aussi complètes que l'Université de Montréal, avec treize facultés et sa vingtaine d'écoles affiliées. Beaucoup de grandes maisons américaines d'enseignement supérieur ont acquis un grand renom avec seulement deux ou trois facultés.

Après avoir prévenu les instituteurs que la chapelle de l'Université leur paraîtra beaucoup trop petite, Monseigneur leur rappelle que la future cité universitaire comprendra une chapelle qui deviendra le centre d'une nouvelle paroisse, la "paroisse universitaire".

Enfin, pour bien montrer que

Qu'y aura-t-il samedi?

Qu'y aura-t-il samedi?

Qu'y aura-t-il samedi?

### LA CAMPAGNE MUNICIPALE GUERILLAS DE QUARTIERS

Le maire et neuf conseillers élus sans opposition — Un total de 106 candidats pour 57 sièges — M. Houde commence son sixième mandat — Il est le 34e maire de Montréal

Les préliminaires en vue du scrutin municipal du 9 décembre sont accomplis. Les aspirants aux 57 sièges de conseillers sont officiellement en lice depuis hier midi. La campagne électorale commence. Elle sera de courte durée: douze jours, et probablement assez terne. La bataille se réduira à des guerillas de quartiers. L'absence de concurrence pour la mairie affaiblira l'intérêt général.

Les contestations se feront dans 9 arrondissements électoraux, puisque le numéro 2 se trouve éliminé par l'élection sans opposition de ses six candidats. Il en est de même pour les trois sièges de la catégorie B dans le secteur 4.

Il y aura 106 candidats pour les 57 sièges à remplir. On compte 10 élus par acclamation: le maire et 9 conseillers.

Naturellement, la réélection de M. Camillien Houde par acclamation a été le grand événement de la journée d'hier, à l'hôtel de ville. Lorsque le président du scrutin a proclamé le nom de M. Houde dans la salle d'honneur, remplie de candidats et de leurs amis, ovation a accueilli la nouvelle. De toutes parts, on s'est empressé de féliciter le réélu en lui serrant la main, et on a chanté avec élan: *Il a gagné ses épaulettes!* M. Houde était très visiblement touché.

Le message adressé hier au sous-ministre dit que les questions du travail dans les ports; du travail continu; de sécurité d'union; des pertes subies par les marins dans les désastres maritimes et l'embauchage dans les ports américains avaient été réglées.

«Les opérateurs, dit le message, nous ont laissé savoir hier soir qu'ils ne pouvaient aller plus loin sur la question des salaires. Le sort de la grève est entre leurs mains.»

Les discussions entre les deux parties sont présidées par le juge D. A. McNiven, de la Cour suprême de la Saskatchewan.

De 1928 à 1947  
M. Houde a fait ses premières armes municipales en 1928. Il

conquit alors la mairie contre Médéric Martin, par une majorité de plus de 21,000 voix. Puis, en l'année 1930, il était de nouveau élu contre M. J.-A. Mathewson et Joseph Mercure. Sa majorité fut portée à 40,000. En avril 1934, M. Houde triompha de MM. Anatole Plante, Salluste Lavry et Pierre Desrosiers. En 1938, M. Houde revenait à la mairie à la suite de sa victoire contre M. C. A. Gascon et Candide Rochefort. En décembre 1944, M. Houde remporta la victoire contre M. Raynault par une pluralité de plus de 14,000 bulletins de vote.

M. Houde est le treizième maire de Montréal à être élu sans opposition depuis l'institution de l'élection du maire par le vote populaire, en 1852. Apparaissant, c'était le conseil qui élisait le chef civil de la cité.

Le dernier candidat à la mairie porté aux honneurs par acclamation fut Raymond Bréfontaine, en l'année 1898.

M. Houde est le 34e maire de Montréal depuis Jacques Viger.

Remerciements de M. Houde  
A la radio, hier soir, M. Houde a remercié la population de Montréal en ces termes:

«Une élection par acclamation à Montréal, en l'an de grâce 1947, tient presque de la légende et je suis tenu de vous avouer que j'en suis encore tout abasourdi.

«Nous vivons à une époque si troublée, époque de mécontentement universel et de mécontentements continus, que des gestes de confiance et d'estime aussi spontanés que celui que je viens de recevoir de la population de Montréal, me confond et me rapproche davantage de cette vaste collectivité composée de travailleurs, de professionnels, d'industriels, d'hommes d'affaires, de fonctionnaires et d'amis; une collectivité formée d'éléments de trente nationalités différentes et de plusieurs dénominations religieuses.

«La confiance que mes concitoyens m'ont témoignée au moment où la métropole envisage une nouvelle orientation vers un développement nécessaire par les besoins de transports plus rapides et une pénurie de logements convenables pour notre population.

«Si le grand poète Dante a pu dire du personnage idéal qu'il avait fait Lol, qu'il était tout simplement: le serviteur de tous, pourquoi ne pourrais-je pas m'appliquer le même terme en vous disant: votre humble serviteur vous remercie du fond du cœur pour ce témoignage insigne de votre confiance et l'espère s'en montrer digne.»

Neuf conseillers élus par acclamation  
Neuf candidats se trouvent élus par acclamation: six dans le district électoral No 2 et trois dans la catégorie B du district No 4.

Les élus sont MM. Fréchette, O'Flaherty, Roméo Loiselle, Percy Burrows, Thomas Healy et Frank Hanley dans les quartiers St-Gabriel, Ste-Anne et Saint-Joseph, et MM. Richard Quinn, Walter Hyde et Stephen Stephens dans les quartiers Mont-Royal, St-André, St-Georges et St-Laurent.

14 candidats pour six sièges  
Il y a réelle affluence de candidats dans le district No 7 (St-

Denis et de Lorimier). Ils sont au nombre de 14, soit 7 pour la catégorie A et 7 pour la catégorie B. Parmi eux, les votants devront en choisir six.

Les aspirants au district No 10, pour la classe des "A", affectivement eux aussi le "hiffre 7". On note en effet sept candidatures dans ce rayon qui comprend les anciens quartiers Papineau, Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier.

Trop tard  
M. Lucien Gagnon avait demandé son bulletin de présentation dans la matinée d'hier. Mais le temps nécessaire par l'accomplissement des dernières formalités avant l'heure du midi, fixée pour la proclamation des candidats, n'a pas permis à M. Gagnon de voir ses papiers acceptés à la minute voulue. De sorte que l'aspirant de dernière heure dans le district électoral 8-B, s'est trouvé écarté de la liste.

Dans Notre-Dame de Grâce  
Les candidats sont particulièrement nombreux dans le district municipal Notre-Dame-de-Grâce. L'intérêt de la lutte électorale dans ce district est vivifé par la présence de M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif et l'un des trois représentants des propriétaires dans ce secteur qui porte le numéro 3 dans la charte.

Les trois conseillers des propriétaires (MM. Asselin, Quintin et Rowal) ont des adversaires. Il en est de même pour les trois conseillers sortant de charge des locataires et des propriétaires.

Les candidats du district 3 sont les suivants:  
Catégorie A: MM. J.-O. Asselin, A. D. Quintin, John P. Rowat, Kenneth Lyall, John Grew, C. J. Jackson, John Samuel Teet.  
Catégorie B: MM. John Stanley Allen, John F. Lyall, Austin Murphy, Charles-Guy Paré, Roy E. Wagar, Madeleine Sheridan, Albert Light.

A l'Université de Montréal  
Le congrès provincial des mouvements de jeunesse

94 délégués, représentant 37 mouvements de jeunesse, s'étaient déjà inscrits, hier soir, pour participer au congrès provincial des mouvements de jeunesse, samedi après-midi et dimanche, à l'Université de Montréal.

Les patrons d'honneur de cette consultation générale seront MM. Paul Sauvé, ministre de la jeunesse; Wilfrid Bovey et Camillien Houde.

Le plus grand nombre de suffrages  
Dans son allocution de remerciement prononcée à la radio, hier soir, M. Camillien Houde a rappelé: «Dans l'histoire municipale de Montréal, j'ai été l'objet du plus grand nombre de suffrages jamais accordés à un maire. En effet, en 1934, j'obtenais 89,603 votes et 52,595 de majorité, la plus importante obtenue jusqu'à ce jour.

«Ajouter que lorsque le brigadier des suffrages en 1938, le total des votes, soit 149,168, était la plus considérable dans l'histoire de Montréal.»

Partants et nouveaux venus  
Cinq des soixante-dix conseillers municipaux sortant de charge ne briguent les suffrages cette année. Ce sont: MM. Francis Hogan, John Stanley Allan, Guy Perrot, P. E. Durnford, Henri G. Lafleur.

Par ailleurs, on compte cinquante-trois figures nouvelles.

### Grève évitée dans l'industrie du meuble

La grève a été évitée de près, hier, dans l'industrie du meuble à Montréal. En effet, les membres du local 347 de l'Union internationale des rembourseurs devaient prendre hier soir un vote de grève, mais grâce à une intervention du ministre du travail, M. Antonio Barrette, les dirigeants de l'union et ceux de l'Association des manufacturiers ont pu parvenir à un compromis.

Devant les menaces de grève des ouvriers du meuble, le ministre du travail a demandé à M. Lapierre, du Service de conciliation, de tenter un dernier effort pour enrayer la grève. Hier soir, les chefs unionistes ont émis en mesure d'annoncer que l'Association des manufacturiers avait consenti à transiger et que déjà la question des salaires était réglée. Les ouvriers obtiennent une augmentation générale de 12 cents l'heure.

Les ouvriers satisfaits de cette première réussite ont pris un vote acceptant l'augmentation de 12 cents et évitant ainsi la grève.

La conciliation se poursuivra toutefois aujourd'hui ou demain car l'union revendique l'atelier fermé, le check-off et la seniorité. Le nouveau contrat de travail sera effectif du 2 janvier 1948 au 31 décembre 1948.

Les ouvriers du meuble sont représentés par MM. Philippe Roy, agent d'affaires, Abe Liberman, président du local 347; Wilfrid Bélanger, organisateur provincial de l'Union internationale des rembourseurs, et Phil Cutler, directeur provincial d'organisation de la F.A.T.

### Enquête sur le fonctionnarisme provincial Comment on obtient des augmentations de salaires

Les demandes des fonctionnaires — Les trois classes de "privilegiés" — Aucune augmentation générale des salaires

(Par Pierre LAPORTE)  
Les fonctionnaires de la province, c'est admis, sont payés selon une échelle établie en 1925. Mais alors, le coût de la vie qui a plus que doublé? Les impôts qui ont atteint des proportions astronomiques? Les mille et une taxes directes et indirectes que l'Etat a imposées pendant la guerre?

Les fonctionnaires, comme vous et moi, ont payé tout cela. Ils ont dû, des exemples l'établiront plus tard, diminuer leurs dépenses jusqu'aux limites du possible et s'imposer même des privations qui frisaient l'héroïsme.

Mais le coût de la vie montait toujours et en 1946, les fonctionnaires se sont décidés timidement, poliment, en y mettant bien des formes, à demander au gouvernement des augmentations de salaires. Le 7 janvier 1946 (il en a été question dans l'article précédent) ils adressaient au premier ministre de la province un mémoire, qui exposait en détails la situation et qui se terminait par la recommandation suivante:

«Que le Conseil général des employés de la province, tou-

jours en attendant la classification et l'ajustement définitif des salaires, suggère que la majoration immédiate pourrait être établie dans les proportions suivantes:

a) ajouter à tous les traitements actuels 25% de la partie n'excédant pas \$1,200.00 par année;

b) ajouter à cette somme 15% de la partie qui excède \$1,200.00 jusqu'à la limite de 2,400.00 par année;

c) ajouter à cette nouvelle somme 10% à la partie qui excède \$2,400.00 jusqu'à la limite de \$3,600.00 par année;

d) ajouter à cette dernière somme 5% à la partie qui excède \$3,600.00 par année.

Cette demande est restée lettre morte. Le gouvernement n'a pas accordé d'augmentations générales. Le système qui était à l'honneur depuis trop longtemps a continué de "réglementer" les augmentations.

et recevoient plus que le maximum du salaire prévu dans leur classe. C'est une petite minorité, mais très méritante.

2—D'autres fonctionnaires, techniciens et hommes de sciences, ont été augmentés de salaires parce que leurs traitements étaient ridicules et qu'ils quittaient les rangs du fonctionnarisme à un rythme alarmant.

C'est le cas, en particulier, des ingénieurs de la voirie et de l'Hydro-Québec, qui recevaient des traitements de famine et à qui on offrait, presque quotidiennement, des situations beaucoup plus lucratives dans des compagnies importantes.

Le gouvernement, à bon droit, s'est alarmé de la situation et il a augmenté les traitements de la plupart de ces techniciens indispensables.

3—Reste la troisième façon d'obtenir des augmentations de salaires. C'est la plus connue, malheureusement la plus courante, celle contre laquelle la lutte sera la plus compliquée. Nous voulons parler de ce que l'on nomme dans le langage populaire "l'influence politique".

Des "amis" du régime au pouvoir, quel qu'il soit, des "parents" des ministres ou des députés, des "organismes" politiques deviennent fonctionnaires

et reçoivent plus que le maximum du salaire prévu dans leur classe.

On pourrait citer l'exemple du frère de ce ministre, que l'on a affublé du titre pompeux de "technicien-expert" et qui, après quelques mois seulement de service, gagne pas mal plus cher que ses collègues, qui ont au moins à leur crédit le fruit d'une longue expérience dans le poste qu'ils occupent.

### La formule Rand et les employés manuels

Déclaration de M. Aimé Laurin, porte-parole de l'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.)

«De plus, nous ne croyons pas que la formule Rand puisse s'appliquer dans les conditions actuelles sans porter préjudice à un grand nombre d'employés et nous ajoutons que sa mise en vigueur irait à l'encontre même de l'esprit qui inspira le juge Rand, lorsqu'il rendit cette décision dans le cas des ouvriers de Windsor, Ontario. Nous nous basons sur le texte même de cette décision où le juge Rand écrivait: "Je ne prétends pas un instant, devrais-je peut-être ajouter, que l'on puisse appliquer ce principe d'une manière générale." Il laissait d'ailleurs sous-entendre clairement que l'application de sa formule, excellente en soi, ne devait pas se faire, lorsqu'elle menaçait l'existence d'une union rivale. Dans le cas des employés municipaux de Montréal, ces restrictions s'appliquent intégralement.»

«Pour ces raisons, nous demandons au ministère du travail et à la Commission des relations ouvrières d'intervenir sans tarder, afin de protéger les droits inaliénables de la personne humaine, ceux de la démocratie et de la justice. Nous sommes volontiers en faveur de la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«Plusieurs centaines d'employés manuels de la cité de Montréal, membres de l'Union des employés de la C.T.C.C. et affiliés à la C.T.C.C. et aux syndicats nationaux, se verraient en fait l'obligation de devenir membres d'une union dont ils ne peuvent partager les principes, les méthodes et les fins, si la décision arbitrale du juge Cadotte concernant la formule Rand était appliquée.»

«On se souvient en effet que les syndicats nationaux de Montréal obtenaient 1,110 voix l'an passé, lors d'un vote au scrutin secret ordonné par la Commission des relations ouvrières pour savoir qui, de la Fraternelle ou de l'union ci-haut mentionnée, représenterait les employés municipaux. Devant ce puissant appui, la Commission autorisa l'union minoritaire à former elle-même son comité de griefs. "Il est donc évident que l'un des droits les plus chers à la classe ouvrière, celui d'adhérer librement à l'union de son choix, sera en danger si l'on applique la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer", dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

«L'Union des employés de la cité de Montréal (C.T.C.C.) a déclaré qu'elle ne se soumettrait pas à la formule Rand lorsqu'elle ne lèse aucun droit légitime, mais dans ce cas présent, nous ne saurions l'approuver ni la tolérer», dit la déclaration de M. Aimé Laurin.

### La Commission scolaire refuse les contre-propositions de l'Alliance

Elle s'en tient à l'offre faite dans son projet de convention collective — On ira probablement à l'arbitrage — Le rapport financier

La Commission des écoles catholiques de Montréal "ne peut accepter les contre-propositions de l'Alliance des instituteurs de Montréal".

C'est ce qui a été décidé hier après-midi, au cours d'une réunion régulière des commissaires d'écoles. Ils ont refusé de hausser de \$100.00 les maxims qu'ils ont offerts aux instituteurs et de \$200.00 ceux des institutrices.

Les commissaires ont dit qu'ils s'en tenaient à leur proposition initiale et qu'ils iraient à l'arbitrage si les instituteurs ne revenaient pas sur leur décision de demander davantage.

Le président de la Commission scolaire, Me Eugène Simard, c.r., a dit qu'il "était très déçu de l'attitude des instituteurs". "J'ai demandé, dit-il, la



Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: "Le pavillon brûlé" avec Jean Marais, Pierre Renoir et Michèle Alfa.

CINEMA DE PARIS: Sortilèges (Lucien Cordel, Fernand Ledoux, Renée Faure, Roger Pigaut, Madeleine Robinson).

CAPITOL: Desert Fury (polychrome, avec Elizabeth Scott, John Hodiak, Burt Lancaster, Mary Astor).

ORPHEUM: Le silence est d'or (Maurice Chevalier, Marcelle Derrien, François Périer).

PRINCESS: That's My Man (Don Ameche, Catherine McLeod, Calendar Girl).

LOEW'S: Life With Father (William Powell, Elizabeth Taylor, Irene Dunne).

PALACE: Golden Earrings (Marlene Dietrich, Ray Milland).

IMPERIAL: The Secret of Stamboul (Vivie Hobson, James Mason, Peter Haddon).

BEAUBIEN: Mysterious Mr Valentine; Club Havana.

CHATEAU: La fille du puisatier (Raimu, Fernandel, Josette Day).

CREMAZIE: Magnificent Doll (Ginger Rogers, David Niven).

EMPRESS & OUTREMONT: Carnegie Hall.

MIDWAY: Roger Touhy (Robert Montgomery, Robert Taylor).

PASSE-TEMPS: Jolson Story (Larry Parks, Evelyn Keyes).

SAVOY (Verdun): Variety Girl (Bing Crosby, Bob Hope).

VERDUN (Palace): The Huckster (Clark Gable, Deborah Kerr).

VILLERAY: Mademoiselle Béatrice (Gaby Morlay, André Luguet).

GESU - Les Compagnons dans Andromaque, les 28 et 29 novembre.

PLATEAU: Jusqu'au 30 nov., Lucienne Boyer, avec Jacques Pils et orchestre de Franck Pourcel.

MONUMENT: Variétés Lyriques, opérette Dix-neuf ans, les 28, 29, 30 novembre, et 2, 3, 4, 6, 7, 9 décembre.

Auditorium St-Alphonse: Le Vagabond de la Gloire, comédie-opérette en deux actes.

ECOLE DE MUSIQUE D'OUTREMONT: Samedi, le 29 nov., Paul Loyonnet, pianiste.

GALERIE DES ARTS: Le 1er décembre, Madeleine Martin, pianiste, et Réjane Cardinal, mezzo-soprano.

PLATEAU: 2 et 3 déc., Concerts symphoniques, avec Raoul Jobin.

RITZ: 4 déc., Roland Hayes, ténor.

RITZ: 8 déc., Simone Fibotte et Lionel Renaud, violoniste.

ERMITAGE: 9 déc., concert de la Petite Symphonie.

HIS MAJESTY'S: 9, 10, 11 déc., étoiles de ballet de l'Opéra de Paris.

PLATEAU: 11 déc., Arthur LeBlanc, violoniste.

Expositions de peinture: PIERRE GAUVREAL expose 33 peintures à l'huile.

Le Canada compte trente astronomes, dont six femmes. C'est pourtant là une carrière que l'on croyait jadis réservée aux hommes.

Le Canada compte trente astronomes, dont six femmes. C'est pourtant là une carrière que l'on croyait jadis réservée aux hommes.

Le Canada compte trente astronomes, dont six femmes. C'est pourtant là une carrière que l'on croyait jadis réservée aux hommes.



Renée Faure et Roger Pigaut, dans une scène de "Sortilèges" en quatrième et dernière semaine, au Cinéma de Paris.

Au Plateau

Du bon music-hall avec Lucienne Boyer et Jacques Pils

Il est fort douteux que l'on puisse passer une meilleure soirée de music-hall, ces jours-ci, à Montréal, que celle qu'offrent au Plateau Lucienne Boyer et son mari, Jacques Pils, accompagnés par les musiciens de Franck Pourcel.

Dans ce programme bien balancé, M. Pils représente l'entraîné, la gâtée jeune et virile, tandis que Mme Boyer, qui fournit la seconde moitié du spectacle, est la personnification même d'un charme bien parisien que l'on peut tenter de définir en évoquant les roses blanches d'une mélodie rendue célèbre par la grande diseuse française.

studio, 4076 rue St-Christophe, du 20 au 30 novembre, de 2 h. à 10 h. dimanche compris.

CHEZ LES AMIS DE L'ART: Le public est invité à visiter tous les dimanches, de 2 heures à 5 heures, une exposition de tableaux de Maurice Lebel, Mulstock, Morency, Adrien Hébert et Roméo Violette.

CECILE CHABOT exposera au Cercle universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, du 5 au 20 décembre.

AU RITZ-CARLTON

Eugène Robitaille

Il est évident que la famille Robitaille n'est pas seulement une famille de musiciens, mais aussi une source de prodiges.

En effet, exécuter une Sonatine de Fr. Kuhlau à cinq ans ou le Ballet de Faust à six ans, voilà qui n'est pas banal.

C'est cependant le frère aîné de ces deux enfants, Eugène, qui est âgé de douze ans, qui fut la vedette du récital, Eugène Robitaille joua du violon, du violoncelle et du piano; son programme n'était pas celui d'un débutant, mais celui d'un virtuose.

Il débuta avec le Concerto Opus 64, de F. Mendelssohn; il a exécuté ensuite les œuvres les plus célèbres et les plus délicates; en particulier La Ronde des Lutins, de Bazzini, deux morceaux de Pablo de Sarasate, Czardas de Monti, du Paganini et il termina avec trois pièces de Fritz Kreisler, dont Tambour et chahoules, Opus 3.

En dépit de son âge, Eugène Robitaille n'a pas un jeu naïf. Il a au contraire une grande maîtrise de lui-même, qui ne sera troublée par instants que par une difficulté matérielle. Il semble en effet que ses doigts soient un peu petits pour l'interprétation de certains morceaux demandant une grande virtuosité.

Naturellement, ceci n'est que passer et soyons sûr que dans quelques années, Eugène Robitaille, qui est déjà un artiste, sera le musicien qu'il promet d'être. La confiance qu'il semble avoir en lui, l'expression spontanée de son jeu, son brillant concert d'hier soir nous l'assurent.

Jean VINCENT

On compte aujourd'hui au Canada cent soixante-quinze millions d'acres de terre en culture ou en ranchs d'élevage.

Le violon de Franck Pourcel apporte son charme à la soirée, et l'orchestre est un auxiliaire précieux pour les deux vedettes.

Jacques de Grandpré

1,000 ECLATS DE RIRE AU SAINT-DENIS



Annie Ducaux et André Luguet, dans "L'inévitable Monsieur Dubois", comédie que le Saint-Denis mettra samedi, à l'affiche.

AUX VARIETES

UN BON PLUCHET DANS 'DIX-NEUF ANS'

Il vaut la peine de voir l'opérette Dix-neuf ans, de Pascal et Jean Bastia, actuellement présentée aux Variétés, pour l'inénarrable composition de Lionel Daupais dans le rôle de M. Pluchet.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.

Daunais accumule depuis déjà assez longtemps des dépositions réussies, dans les opérettes présentées par les Variétés. Lorsqu'on pense à lui, on pense à un interprète à la fois désinvolte et absolument sans air prétentieux, capable d'un humour toujours sobre, d'un comique d'autant plus irrésistible qu'il est tranquille, qu'il s'exerce au moment psychologique, selon un rythme qui témoigne d'un métier exceptionnellement solide.



Gérard Paradis, comédien et chanteur, qui fait sa rentrée aux Variétés Lyriques cette saison dans le rôle du chevalier de la Pimprelle, de l'opérette Dix-neuf ans, au Monument national.

Advertisement for Maurice Chevalier's 'Le Silence est d'Or' at Orpheum.

Advertisement for William Powell's 'Life With Father' at Loews.

Advertisement for Ray Milland's 'Golden Earrings' at Palace.

Advertisement for John Hodiak's 'Desert Fury' at Capitol.

Advertisement for 'That's My Man' at Princess.

Advertisement for Gene Tierney's 'The Shanghai Gesture' at Imperial.

Advertisement for Jean Marais's 'Le Pavillon Brûlé' at St-Denis.

Advertisement for 'Le Silence est d'Or' at Orpheum.

Advertisement for 'That's My Man' at Princess.



Pyrrhus et Andromaque, dans la pièce de Racine, chez les Compagnons. Ceux-ci attirent des salles nombreuses au Gesu. Dernières représentations: les 27-28 et 29 novembre.

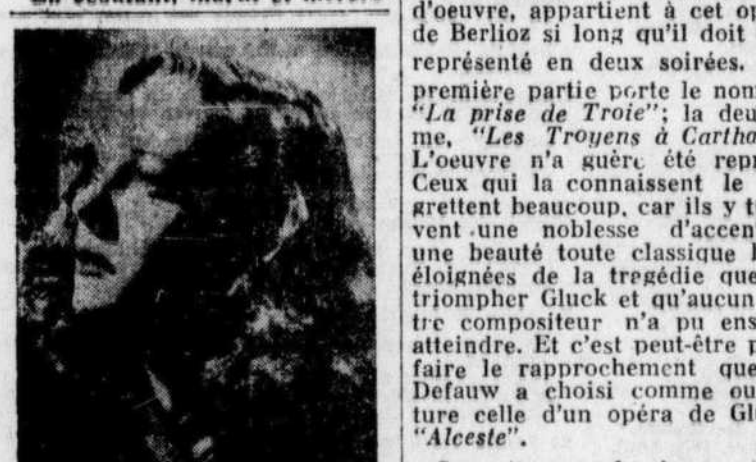
Robert Stuart, de Londres, juge des festivals régionaux

Le juge de la région Québécoise du Festival national d'art dramatique sera M. Robert Stuart, de Londres, Angleterre, qui jugera tous les concours régionaux du festival, d'un océan à l'autre. Il commencera à Halifax le 15 janvier et se rendra en Colombie canadienne pour revenir en Ontario, région centrale, le 15 mars. Le comité exécutif du festival se basera sur son rapport pour inviter des groupes aux grandes finales du festival, à Ottawa, durant la semaine du 26 avril.

M. Stuart est âgé de 15 ans que M. Stuart commença à faire de la scène. Au cours de l'été, on lui confiait des rôles. Il quitta l'université de Cambridge pour se joindre à une troupe professionnelle. Après plusieurs mois de travail à la scène, il décida de former une troupe, de fonder un théâtre et ce fut le Oldham Repertory Theatre, à Oldham, une ville du Lancashire. Il avait à l'époque que 24 ans. Son théâtre était formé de travailleurs, principalement ceux

Aux concerts symphoniques

Le programme du prochain concert doublé de la Société des Concerts Symphoniques comprendra encore des œuvres nouvelles. Ce sera une soirée consacrée à la musique française, avec M. Désiré Dufaux au pupitre et M. Raoul Jobin compositeur. Les pages inscrites pour la première fois au répertoire de la Société seront celles de la Symphonie en ut de Bizet et l'air d'Enée dans 'Les Troyens à Carthage', de Berlioz.



Lucienne BOYER, la célèbre diseuse et chanteuse française en personne, au Plateau, jusqu'au 30 novembre. Elle est accompagnée de Jacques Pils, chanteur fantaisiste, et d'un orchestre.



Lizabeth Scott se rend compte, dans 'Desert Fury', présentement à l'affiche du Capitol, que John Hodiak n'entend pas à rire...

Table with 2 columns: Theatre name and showtimes for various performances.

vient ce baiser formidable, mais elle ne pense plus qu'à cela, oublie son chevalier et veut absolument retrouver l'auteur du baiser, pour passer avec lui le reste de ses jours.

On ne peut qu'apprécier l'effort fait par la direction des Variétés pour découvrir des interprètes nouveaux et leur donner la chance de se produire. (On n'a pas oublié l'excellent début de Simone Rainville dans Paganini).

Adrien Lachance fait sa rentrée à Montréal avec le rôle de ce Numa Smith, qui est numériquement le plus agréable, avec la souplesse venue. Olivette Thibault, qui fait Lucy, est gentille comme d'habitude.

CE SOIR 19 ANS. Rideau: 8.25 p.m. PLATEAU 9161. Bureau fermé de 6 heures à 7.15 p.m. Aux: les 29-30 Novembre 2-3-4-6-7-9-11 Décembre

Advertisement for Rector's restaurant, featuring 'Un délice dès la première bouchée' and 'MAGNIFIQUE COCKTAIL LOUNGE'.

Advertisement for 'L'EXPOSITION ARTISANALE DE MONTRÉAL' continuing until Saturday night, 29 November, at the parish hall of the Immaculée-Conception.

# SUR LES ONDES

Les postes se trouvent sur votre cadran, aux chiffres suivants: CBF, 690 - CKAC, 730 - CBM, 940 - CHLP, 1490 - CFCF, 900 - CJAD, 800 - CKVL, 990

## Vendredi, 28 novembre

**LA SOIREE**  
 6.00-CBF-Yvan l'interpède.  
 6.15-CBF-Musique pour le dîner.  
 6.30-CBF-Programme musical.  
 6.45-CBF-Radio-Journal.  
 6.55-CBF-Round the Town.  
 7.00-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.10-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.15-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.20-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.25-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.30-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.35-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.40-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.45-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.50-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.55-CBF-Parade de la chansonnette française.

## L'AVANT-MIDI

7.05-CBF-Au music-hall.  
 7.10-CBF-Make Believe Ballroom.  
 7.15-CBF-Banquet Spirit and Span.  
 7.20-CBF-Musique de la BBO et commentaires.  
 7.25-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.30-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.35-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.40-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.45-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.50-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.55-CBF-Parade de la chansonnette française.

## Samedi, 29 novembre

7.05-CBF-Au music-hall.  
 7.10-CBF-Make Believe Ballroom.  
 7.15-CBF-Banquet Spirit and Span.  
 7.20-CBF-Musique de la BBO et commentaires.  
 7.25-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.30-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.35-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.40-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.45-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.50-CBF-Parade de la chansonnette française.  
 7.55-CBF-Parade de la chansonnette française.

CFCF-Amer. Farmer.  
 12.40-CJAD-Sportscast (Rou. Morrier).  
 12.45-CJAD-Nouvelles mondaines.  
 12.50-CJAD-Mémoires pour les jeunes.  
 12.55-CJAD-Ballade by Brito.  
 13.00-CJAD-Uu tango.  
 13.05-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.10-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.15-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.20-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.25-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.30-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.35-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.40-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.45-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.50-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 13.55-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.00-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.

14.05-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.10-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.15-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.20-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.25-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.30-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.35-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.40-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.45-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.50-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 14.55-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.00-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.

15.05-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.10-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.15-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.20-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.25-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.30-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.35-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.40-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.45-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.50-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 15.55-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.  
 16.00-CBF-Signal-horaire d'Ottawa.

# RESULTAT DE LA NOMINATION POUR LES CHARGES DE MAIRE ET DE CONSEILLERS "A" ET "B", PROCLAMATION, AVIS DE LA DATE DE L'ELECTION, ETC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour le poste de MAIRE de la Cité de Montréal et les charges de CONSEILLERS "A" et "B" pour les divers districts de ladite Cité a eu lieu ce jour, à midi, au bureau du sous-maire, à l'hôtel de ville, avec le résultat suivant:

**MAIRE**  
 HOUE, Camille, âgé, 4455, rue St-Hubert étant le seul candidat mis en nomination, est proclamé élu.

**DISTRICT 1**  
**CONSEILLERS "A"**  
 ANGRIGNON, Germain, courtier d'assurance, 2385, rue Jolicoeur.  
 LAURIAULT, Wilfrid-Edgée, ingénieur civil et arpenteur, 861, rue Du Couvent.  
 SAUVE, Emery, marchand, 6038, boul. Monk.  
 THEODORE, Colombo, marchand, 731, rue Walnut.  
 TREMBLAY, Arthur, marchand, 2369, rue Coursol.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 LAFAILLE, Marcel, courtier d'assurance, 137, parc Sir-Fullum.  
 LEVINE, Bruno, plombier, 732, rue Vinet.  
 MORAU, Joseph, âgé, 304, rue Charlevoix.  
 MOREL, Israël, courtier, 6068, rue Brindard.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**DISTRICT 2**  
**CONSEILLERS "A"**  
 FRECHETTE, J.-Polydore, bourgeois, 01289, rue Charlevoix.  
 LOISELLE, Roméo, marchand, 01088, rue Charlevoix.  
 ROBERT, Edmond, marchand, 6108, rue St-Madeleine.  
 étant les seuls candidats mis en nomination, sont proclamés élus.

**CONSEILLERS "B"**  
 BURROWS, Percy, plombier, 2686, rue Hubsbrook.  
 HANLEY, Frank, garagiste, 724, rue Bismarck.  
 HEALY, Thomas P., géomètre, 551, parc Marguerite-Étiennette.  
 étant les seuls candidats mis en nomination, sont proclamés élus.

**DISTRICT 3**  
**CONSEILLERS "A"**  
 ASSELINE, Joseph-Omer, administrateur, 27, avenue Rosemount, Westmount.  
 GREW, John W., agent d'assurance, 4351, avenue Kensington.  
 JACKSON, J.J., vendeur, 4411, avenue King-Edward.  
 LYALL, Kenneth E., journaliste, 2287, avenue Old Orchard.  
 QUINN, Alphonse-Dor, pharmacien et administrateur, 585, avenue Claremont, Westmount.  
 ROWAT, John P., notaire, 436, chemin de la Côte St-Jacques.  
 TROT, John Samuel, bourgeois, 3433, avenue Hingston.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 LIQUET, Albert, bijoutier, 2338, avenue Melrose.  
 LYALL, John Edward, éditeur, 2287, avenue Old Orchard.  
 MURPHY, J. Austin, agent, 4371, avenue Melrose.  
 PARE, Charles-Guy, agent d'affaires, 4130, boul. Décarie.  
 ROBERT, Edmond, marchand, 406, avenue Grey.  
 WAGAR, Roy E., président, 4547, avenue Kensington.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**DISTRICT 4**  
**CONSEILLERS "A"**  
 FISHER, Jessie K., fille majeure, 1374, rue Sherbrooke ouest.  
 MCKENZIE, Leo James, fleuriste, 4566, chemin de la Côte-des-Neiges.  
 VALETTE, Henri-C., courtier d'assurance, 3488, rue Dorchester.  
 VOSKO, Irving, négociant, 4618, rue Dornal.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 HYDE, Walter C., entrepreneur, 3940, chemin de la Côte-des-Neiges.  
 QUINN, Richard F., agent d'assurance, 4675, avenue Iona.  
 STEPHENS, Stephen, géomètre, 3300, avenue Ridgwood.  
 étant les seuls candidats mis en nomination, sont proclamés élus.

**DISTRICT 5**  
**CONSEILLERS "A"**  
 KOLLER, Harry, notaire, 4161, avenue L'Esplanade, apt 4.  
 MALUMED, Max, marchand, 4463, avenue L'Esplanade.  
 SEIGLER, Max, courtier d'assurance, 4060, avenue Ives.  
 SIMARD, Georges, marchand, 1169, rue Notre-Dame-de-Lourdes.  
 VICTOR, William V., comptable agréé, 2037, avenue Maple.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 ARONOFF, Nathan, modiste, 3605, avenue Laval, apt 2.  
 BAILEY, Max S., comptable, 3224, avenue Mountain Sight.  
 BASS, Louis, vendeur, 695, chemin de la Côte Ste-Catherine.  
 BLAIS, Sarto, machiniste, 274, rue Bernard ouest.  
 NADON, Edouard, marchand, 4597, rue Louis-Hénon.  
 ROCHON, Dave, vendeur, 5418, rue Jeanne-Mance.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**DISTRICT 6**  
**CONSEILLERS "A"**  
 CARRIERE, Hélène, garagiste, 6374, avenue de Lorimier.  
 DESORMIERES, Roméo, plombier, 510, rue Fabre.  
 GRATTON, Armand, garagiste, 1240, rue Beaubien est, apt 6.  
 PRUD'HOMME, Hector, médecin, 428, rue Beaubien est.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 AUGER, Roméo, courtier, 7662, rue St-Denis.  
 CHARPENTIER, Albert, commis, 3825, avenue de Lorimier.  
 HUBERT, J.-Eugène, marchand, 925, rue Papineau.  
 LEFEBVRE, Georges, traceur, 684, rue Louis-Hénon.  
 SIMARD, Elzéar, boucher, 7220, rue Bloomfield.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**DISTRICT 7**  
**CONSEILLERS "A"**  
 CORBIEL, Rodolphe, marchand, 3861, rue LaCombe.  
 DESLAURIERS, Wilfrid, marchand, 457, rue Pontiac.  
 LEVLANC, Uric, courtier, 1564, rue Mont-Royal est.  
 LEVESQUE, Hubert, médecin, 1000, boul. St-Joseph est.  
 NADON, Edouard, notaire, 4597, rue Louis-Hénon.  
 PILOTE, Antonio, vendeur, 3891, rue Bordeau.  
 SAVARD, J.-Alonzo, courtier d'assurance, 761, ave Mont-Royal est.  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**CONSEILLERS "B"**  
 BÉRIAL, Jean-Marie, avocat, 5019, rue Fabre.  
 DESORMIERES, Roméo, plombier, 510, rue Fabre.  
 DUCLOS, Fred, électricien, 4317, rue Chapais.  
 OUMET, Armand, comptable, 3302, avenue des Érables.  
 RATTLE, Joseph-Georges, courtier d'assurance, 1675, boul. St-Joseph est.  
 SAVIGNAC, Joseph-Marie, notaire, 1135, boul. St-Joseph est.  
 THIBEAULT, Gérard, marchand de fourrures, 4213, rue Mes-  
 ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

**DISTRICT 8**  
**CONSEILLERS "A"**  
 BEAUDU, J.-Odion, imprimeur, 3815, rue St-André.  
 DUBEAU, Edouard, dentiste, 400, rue Sherbrooke est.  
 AVIS PUBLIC est en outre donné que l'élection pour les charges de CONSEILLERS "A" ou "B", suivant le cas, dans les districts où il y a plus de trois candidats, aura lieu le

**MARDI, 9 DECEMBRE PROCHAIN**  
 et que les polls seront, ce jour-là, ouverts dans ledits districts de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

AVIS PUBLIC est en outre donné que les intéressés pourront se procurer au bureau de l'officier rapporteur, chambre 120, à l'hôtel de ville, tous renseignements relatifs aux élections municipales.

## INSTRUCTIONS DEVANT SERVIR AUX ÉLECTEURS SUR LA MANIÈRE DE VOTER

L'électeur ne doit voter, pour l'un des deux ou les deux charges de conseillers, suivant le cas, qu'une fois par district, sur la liste desquels son nom est inscrit.

Le votant entre dans le compartiment affecté à cette fin de voter, et y est accompagné d'un scrutateur, un croix dans l'espace en regard de chacun des noms des candidats en faveur de qui il veut voter.

Le bulletin doit alors être plié par le votant de façon qu'on ne voie que le dos et de manière assure que l'anneau puisse en être détaché sans qu'il faille le déplier; jusqu'à la fin de l'élection ou jusqu'à ce qu'il soit donné avis contraire de la part du sous-officier rapporteur, qui le dépose dans la boîte de scrutin, après en avoir détaché l'anneau. Le votant doit alors sortir.

Si un votant gèle par inadvertance un bulletin de vote, il peut le remettre au sous-officier rapporteur qui, s'étant assuré du fait, doit en donner un autre.

Suppositions de personnes et autres manœuvres frauduleuses, PENALITE, ARRESTATION, ETC.

24.-Toute personne qui commet une des infractions mentionnées aux paragraphes 1 et 2 de l'article précédent peut être arrêtée à vue, ou en vertu d'un mandat, par l'officier rapporteur, un juge de paix, un officier de paix ou un constable, et conduite ou gardée au poste ou en fermée dans la prison commune du district de Montréal jusqu'à la fin de l'élection ou jusqu'à ce qu'il soit donné avis contraire de la part du sous-officier rapporteur, qui le dépose dans la boîte de scrutin, après en avoir détaché l'anneau. Le votant doit alors sortir.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de vote, ou s'il en dépose un dans la boîte de scrutin, sans que le scrutateur ait vu le bulletin de vote ou en vertu d'un mandat, par l'officier rapporteur, un juge de paix, un officier de paix ou un constable, et conduite ou gardée au poste ou en fermée dans la prison commune du district de Montréal jusqu'à la fin de l'élection ou jusqu'à ce qu'il soit donné avis contraire de la part du sous-officier rapporteur, qui le dépose dans la boîte de scrutin, après en avoir détaché l'anneau. Le votant doit alors sortir.

L'officier rapporteur, J.-ALPHONSE MONGEAU

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, le 27 novembre 1947.

## Lachine aura son musée

### Ouverture au printemps

Les membres de la Société d'Histoire Régionale de Lachine ont l'avantage, ces jours derniers, d'être les premiers visiteurs du Manoir Lachine. C'est à la suite de démarches de la part de M. le maire Anatole Cigrangin que la ville de Lachine a acheté une propriété, dont la construction remonte à deux siècles et qui est située sur le Chemin Lasalle, aux limites de la ville.

Cette bâtisse et une remise située à l'arrière ont été reliées à une nouvelle construction, sans que l'aspect original soit changé.

M. le maire Cigrangin, qui est l'initiateur et le président de la Société d'Histoire Régionale de Lachine, agitait comme cicérone lors de cette visite.

Quoique les travaux ne soient pas encore terminés et que seul, en l'infime portion des exhibits soit en place, les visiteurs ont pu admirer nombre de pièces historiques datant d'un ou deux siècles.

Entre autres, on y voit une réplique exacte de la locomotive "Dorchester" qui fut le premier train entre Montréal et Lachine, un convoi miniature d'il y a cent ans et un train ultra-moderne des chemins de fer nationaux du Canada. Ces trois pièces sont des dons du C.N.R., qui, au mois de septembre dernier, a organisé des fêtes mémorables à l'occasion du centenaire de "Montreal-Lachine Railroad".

Des tableaux, des blasons, des cartes, des photographies, des meubles, des armes à feu, des sculptures, etc., ont déjà leur place dans le musée, mais beaucoup d'autres pièces viendront augmenter les collections d'ici peu.

Le travail d'étiquetage se fera au cours de l'hiver et l'inauguration officielle aura lieu le printemps prochain.

## Appréhendé aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — La sûreté provinciale a arrêté aux Trois-Rivières mercredi soir un jeune homme de 25 ans, Edmond Lachance, de Québec, soit apparemment celui dont on prétendait à tort, voici quelques jours, qu'il s'était jeté dans le fleuve St-Laurent.

Il a été détenu depuis aux Trois-Rivières. On comprend qu'il sera remis plus tard à la police de Montréal pour répondre à une accusation de faux prétextes.

## CHRONIQUE DU BRIDGE

HAUTE FINANCE  
 Lorsque les experts de la haute finance commentent un éreux, souvenez-vous du temple de la bourse en son déclin.

Amal l'usage de la stratégie d'un maître-bridgeur expert porte à faux tous les coups de la bourse.

Dans la frénésie du championnat pour équipe de quatre, à Brooklyn, les joueurs se disputent, au début de la session finale, une avance de 2460 points et seulement quatorze mains restent à jouer, système qui n'est pas resté en main.

DONNEUR OUEST  
 Est-Ouest 10-4  
 Pi R-D-V-10-4  
 Co R-D-V-10-4  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

NORD  
 Pi 8-2  
 Co R-D-9-7-6  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

SUD  
 Pi A-6  
 Co A-10-5-2  
 Ca R-D-9-7-6  
 Tr D-10-9-8-4

OUEST NORD EST SUD  
 1 cœur 3 trèfles 2 cœurs 3 trèfles  
 4 carreaux 3 passes (1) cœurs 3 passes  
 5 carreaux 5 passes (1) cœurs 3 passes  
 6 cœurs 8 passes (2) cœurs 7 trèfles  
 10 points 10 points 10 points 10 points

(1) Dans la dernière ronde d'un tournoi souvent la stratégie supplante les lois du jeu. C'est pourquoi Nord sachant qu'un coup de cœur, Nord pliquait l'entame à cœur, ayant une avance de 2460 points. Nord était disposé à laisser les adversaires marquer environ 120 points.

(2) Nord se dit: "Il est probable que les adversaires ne réussissent pas leur levée, cependant, avec des jeux biocolorés, la chose n'est pas impossible. Quelle entame contre six cœurs? Nos partenaires ont-ils six cœurs? Pour protéger notre avance, nous devons protéger nos six cœurs." Sud sept trèfles l'entame, porte le contrat à chuta d'une levée soit 100 points.

Est-Ouest 10-4  
 Nord 8-2  
 Sud A-6  
 Pi R-D-V-10-4  
 Co R-D-9-7-6  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

Est-Ouest 10-4  
 Nord 8-2  
 Sud A-6  
 Pi R-D-V-10-4  
 Co R-D-9-7-6  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

Est-Ouest 10-4  
 Nord 8-2  
 Sud A-6  
 Pi R-D-V-10-4  
 Co R-D-9-7-6  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

Est-Ouest 10-4  
 Nord 8-2  
 Sud A-6  
 Pi R-D-V-10-4  
 Co R-D-9-7-6  
 Ca A-D-V-9-8-4  
 Tr A

## Votre RADIO

est-il défectueux?  
 Appelez  
**PAUL LANDRY**  
 3545 est, Ontario - CH 6161  
 Au service du public depuis 1923

## ESPRIT D'ÉQUIPE

Image de nos 85,000 Sociétaires qui unissent leurs forces pour triompher des difficultés de la vie... La Société des Artisans n'a qu'un seul but: la protection mutuelle de ses membres, de leurs bénéficiaires et de leurs familles. Tous nos profits vont aux assurés!

## La Société des Artisans

ASSURANCE MUTUELLE • VIE • ACCIDENT  
 MALADIE • INVALIDITÉ • RENTES VIAGÈRES

## Société d'une messe

Mgr Armand Chaussé, P.D., supérieur du Collège de Saint-Jean, P.Q., décédé le 24 novembre 1947, était membre de la Société d'une Messe du diocèse de Montréal.

G.-Robert Mitchell, chanoine, directeur, 100, rue St-Jacques.

## Assemblée générale de l'A.G.D.U.M.

L'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal tiendra son assemblée annuelle, samedi prochain, à 2 h. 30, à l'Université de Montréal.

Les diplômés voudront bien prendre note que contrairement à ce qui avait été annoncé, c'est à l'Université qu'aura lieu la réunion et non pas au Cercle universitaire.

A l'issue de l'assemblée s'ouvrira à 2 h. 30, Mgr Joseph Charbonneau, chanoine, directeur de l'Université, offrira un vin d'honneur aux diplômés qui pourront également rencontrer de la campagne de l'Aide à l'Université de Montréal.

Noël DUCHESNE

Noël DUCHESNE

# Dissolution probable de la phalange nationale au Chili

### En conséquence de la condamnation par l'épiscopat de sa collaboration avec les communistes — Convocation d'un congrès national extraordinaire pour décider de la dissolution — Déclaration de la Phalange qui explique ses positions vis-à-vis du communisme — Aucune intention d'offenser un membre de l'épiscopat

Santiago. — Dans une déclaration qu'il vient de communiquer aux journaux, le conseil national de la Phalange, parti politique chilien composé de jeunes catholiques, annonce qu'il a convoqué pour le début de décembre un congrès extraordinaire de sa Junta nationale afin que celle-ci se prononce sur la dissolution de la Phalange et qu'elle résolve la question de ses parlementaires.

Cette décision vient à la suite d'une déclaration de S. E. Mgr Salinas, aumônier national de l'A.C. chilienne, accusant les Phalangistes de coopérer avec les communistes. Déclaration qui fut corroborée par la suite par la Commission épiscopale d'A.C. "Nous adhérons à la condamnation du communisme... et à la nécessité de ne collaborer en aucune manière à une doctrine aussi pernicieuse", avaient déclaré les évêques.

Dans la première partie de sa déclaration, le conseil national de la Phalange essaie de justifier ses positions. "Pendant douze ans, la Phalange a réalisé au Chili une politique d'inspiration chrétienne. Elle a lutté pour la dignité de l'homme, pour les libertés menacées, pour la justice sociale, pour le maintien du droit, pour l'unité des Chiliens. Nous avons agi avec fermeté et décision, usant amplement de la liberté qui nous revient d'apprécier les problèmes temporels. Nous avons insisté dans notre action sur la "rédemption du prolétariat", tâche qui fut désignée par le haut magistrature comme objectif primordial et immanquable aux hommes de notre temps. Nous ne nous sommes pas limités à exprimer théoriquement des principes, nous les avons traduits dans la réalité concrète de notre patrie. Dans cette action, nous avons coopéré avec qui que ce fut quand il s'agissait d'atteindre les objectifs concrets de la justice. Certaines de ces coopérations dans des moyens spécifiques de bien commun ont

## COURRIER DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 28 (D.N.C.) — On vient d'apprendre que les taux sur les bleuets congelés seront réduits de 7 1/2 p. c. en ce qui concerne les exportations aux Etats-Unis. De 17 1/2 p. c. qu'ils étaient, ces taux vont être réduits à partir du 1er janvier 1948 à 10 p. c.

L'école normale de Chicoutimi célébra hier soir, la fête de la Bde Mère supérieure, sœur Marie de St-Didace. La séance offerte par les élèves a été particulièrement réussie. La soirée s'est terminée par une belle allocution par le chanoine J.-E. Duchesne, principal de l'école normale du Bon-Pasteur.

M. J.-Augustin Fortin, de Chambord, a donné hier midi au club Aicreliu de Chicoutimi, une conférence très documentée sur le civisme. Après avoir défini le civisme, le conférencier a exposé quelques-unes de ses applications les plus importantes dans une ville. M. Fortin a été présenté par M. Favocat Lagace et remercié par M. Favocat Anquet.

Le congrès général de l'Association professionnelle des industriels sera tenu le 1er décembre à Montréal. Deux wagons-laboratoires spéciaux seront mis à la disposition des industriels de la région samedi soir. Le secrétaire visitera tous les membres cette semaine afin de régler les derniers détails du voyage.

Un voyage de deux mois vient d'être effectué en canot de Victoria à New-York. Fait particulièrement intéressant, le canot qui a servi pour cette audacieuse randonnée, a été fabriqué à Chicoutimi. Il s'agit d'un canot en aluminium provenant des ateliers de Chicoutimi dont les embarcations sont employées un peu partout en Amérique.

Le conseil de la cité de Chicoutimi a tenu une réunion spéciale lundi dernier sous la présidence de Son Hon. le maire G. H. Smith. A cette réunion le conseil a adopté le règlement no 410 autorisant le rachat de toutes les obligations en cours de la cité de Chicoutimi, en vertu du règlement 329, au total de \$1,674,600. Le conseil est autorisé également à emprunter le même montant au moyen d'une émission d'obligations. Cette importante transaction se fera le premier janvier 1948. Les nouvelles obligations porteront intérêt à 2 1/2 p. c. pour celles qui seront remboursées de 1948 à 1952 et de 3 p. c. pour celles dont l'échéance est de 1953 à 1972. L'émission des obligations au montant de \$1,674,600 sera faite de gré à gré à un syndicat, au prix de 97 1/2 p. c., plus les intérêts courus s'il y a lieu. A remarquer que la cité de Chicoutimi n'augmente pas sa dette qui a considérablement diminué depuis quelques années, mais qu'elle fait seulement un emprunt de conversion.

A sa dernière réunion également, le conseil a décidé, après une longue discussion et avoir demandé diverses soumissions, d'acheter une soufflerie et chaudière pour le blanchiment des rues de la ville. La livraison de cette machine devra être faite le 10 janvier 1948. La cité s'est réservée le droit d'annuler cette commande en tout temps d'ici le 10 décembre 1947.

A partir du premier décembre prochain, les trains de l'Abitibi et du Saguenay, en partance de Montréal seront divisés. Le train à destination de notre région quittera la gare centrale à 7 h. du soir, soit un peu plus tard que celui de l'Abitibi. On évitera ainsi le raccourciement qui se faisait à Harvey entre les trains du Saguenay et de l'Abitibi. C'est là une des améliorations obtenues à la suite des demandes de notre région présentées par l'entremise du conseil d'orientation économique du Saguenay.

Les élèves de l'école normale de Chicoutimi ont célébré mardi soir la Sainte-Catherine. Une partie de cartes, avec beaux prix a été donnée à cette occasion. Quelques membres du clergé et les dirigeants de l'amicale s'étaient joints aux normaliennes à cette occasion.

### Fermeture du consulat de Yougoslavie

On vient d'apprendre que le consulat général de Yougoslavie à Montréal vient de fermer ses portes. Tout le personnel du consulat a été transféré à la légation de ce pays à Ottawa et c'est de cet endroit que les affaires, ordinairement transigées par le consulat général de Montréal, seront dorénavant administrées.

## Conférence commerciale de l'O.N.U. à Cuba



Le fameux Capitole de Cuba, au cœur de la Havane, a été emprunté par les Nations Unies pour la Conférence internationale du commerce et de l'emploi. La Conférence a pour but l'établissement de l'Organisation internationale du commerce (OIC), qui s'efforcera de supprimer les barrières commerciales et de favoriser l'expansion des échanges mondiaux.

## Lettre de Suisse

La Suisse en automne 1947

D'une façon générale, la situation économique de la Suisse n'a pas évolué d'une façon très sensible depuis le début de l'été. Dans l'ensemble, ce pays connaît encore la prospérité. L'industrie accuse un coefficient d'activité fort satisfaisant. C'est ainsi que le degré d'occupation industrielle a touché à peu près la limite supérieure de l'échelle d'estimation dans plusieurs branches, notamment dans les travaux de perfectionnement des textiles, l'industrie des métaux et machines, l'industrie de la soie, les arts graphiques et l'industrie chimique.

On ne se cache pas, cependant, dans les milieux intéressés, qu'il faut envisager l'éventualité d'un certain freinage dans les échanges économiques avec l'étranger. En effet, faute de devises et d'or, quelques Etats cherchent à augmenter leur production et sacrifient l'exportation et diminuent, parallèlement, l'importation. La Suisse ne manquera pas de subir le contre-coup de cette politique. Avec la réduction probable de l'exportation, l'offre ira s'amplifiant sur le marché intérieur, où, fort heureusement, la demande reste abondante. Néanmoins, l'exportation demeure indispensable au standard de vie de la Suisse et il ne fait pas de doute que l'évolution en matière de commerce extérieur pose devant ce pays un gros point d'interrogation.

Pour l'instant, si l'on compare les chiffres des neuf premiers mois de 1947 avec ceux de la période correspondante de l'année précédente, il appert que les entrées se sont accrues de 40 p. c. environ, tandis que les sorties ont augmenté de 25 p. c. en valeur. Les importations totalisent 3.4 milliards de francs suisses environ et les exportations 2.4 milliards. Le solde passif de la balance commerciale, qui dépasse le milliard, a presque doublé au regard de l'année précédente. Cependant, la relation actuelle entre les exportations et les importations (70 p. c.) est sensiblement la même que le moyenne de la dernière période quinquennale d'avant-guerre (1935-39: 70.7 p. c.). Quant aux prix, ils se caractérisent par une stabilité remarquable à l'exportation et par une légère hausse à l'importation.

Les recettes douanières sont en constante augmentation. Pour les neuf premiers mois de l'année en cours, elles s'élevaient à 290 millions de francs environ, soit, en comparaison de l'année dernière, une augmentation de 98 millions. L'indice suisse du coût de la vie, à fin septembre, s'inscrivait à 158.7 (août 1939 = 100) et celui des prix de gros à 208.7. Le dernier rapport de la Banque nationale suisse relève que le montant des billets en circulation atteignait 3.9 milliards le 15 septembre dernier (4 milliards à fin 1946) et les engagements à vue 1.2 milliard (1.1) L'encaisse or était à ce moment-là de 5.2 milliards (4.9), d'où il ressort que la couverture or des billets en circulation était de 133.21 p. c. (100.89 p. c. si l'on ajoute aux billets les engagements à vue).

Relevons à ce propos que la Banque nationale, au cours de ces derniers mois, a cédé des pièces d'or au marché en quantités importantes, afin d'éviter que l'or offert à la Suisse en raison du solde actif de sa balance des paiements ne provoque un accroissement indésirable de la circulation monétaire. Toutefois, seul pays ayant continué de vendre de l'or à l'économie privée, la Suisse est devenue par la force des choses un des centres principaux où l'on pouvait se procurer ce métal. En conséquence, les monnaies d'or ven-

## La Société Saint-Jean-Baptiste et les vétérans

Au cours de leurs délibérations de dimanche dernier, au Monument National, les délégués de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal ont émis le vœu que voici:

Attendu que les maisons construites par la Wartime Housing sont de façon générale sur des terrains cédés par la Ville de Montréal au prix nominal d'un dollar chacun, et que de plus la Ville encourt immédiatement une dépense supplémentaire d'à peu près \$70.00 par terrain;

Attendu que lesdites maisons sont attribuées dans une proportion de plus de 80 p. c. à des citoyens qui ne sont pas de notre langue ni de notre religion;

### Commissaires d'écoles à Saint-Hyacinthe

L'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Hyacinthe tiendra son congrès annuel mercredi, le 3 décembre prochain, à Saint-Hyacinthe, en la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Le congrès se tient sous le haut patronage de S. Ex. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, et sous la présidence de M. René Saint-Pierre, président de l'Association.

Les délibérations du congrès commenceront à 1 h. 30 p.m. précises et se poursuivront toute l'après-midi. A 5 h. 30 p.m., un grand banquet sera offert aux congressistes. Le soir, le R. P. Bernardin Verville, F.M., directeur des études à l'Institut d'études familiales de l'Université de Montréal, prononcera une conférence intitulée: "Collaboration entre la famille et l'école en éducation". A cette conférence, l'Association invite, en plus des commissaires d'écoles et des secrétaires, tous les instituteurs et institutrices religieux et laïcs du diocèse.

b) que les vétérans de langue anglaise soient logés dans les centres anglais et que les vétérans de langue française soient distribués vers les centres de langue française, autant que possible;

c) que les représentations appropriées soient faites aux autorités fédérales et municipales.

Le facteur, c'est une porte ouverte sur l'univers! Nous n'en sommes plus aujourd'hui au temps des diligences et des postes à relais. Grâce aux facilités modernes de transport, une lettre est vite parvenue à destination, en dépit des distances. Et dans la dernière étape de son voyage, grand ou petit, la lettre est confiée au facteur qui distribue fidèlement le courrier tous les jours de l'année. Le Facteur est une réalisation de l'Office National du Film.

## Le Thé de Qualité "SALADA" ORANGE PEKOE

### NOUVEAU SERVICE DU DIMANCHE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL en vigueur le dimanche, 30 novembre

Dép. Ottawa (Gare Union)	9:00 a.m.
Arr. Montréal (Gare Centrale)	11:00 a.m.
Dép. Montréal (Gare Centrale)	9:45 p.m.
Arr. Ottawa (Gare Union)	12:30 a.m.

Raccordement à Coteau avec les trains de Valleyfield. Sur plus amples renseignements concernant les arrêts et resto et l'heure aux gares intermédiaires, s'adresser à nos agents.

## CANADIEN NATIONAL

### Vous pouvez lire votre avenir dans votre carnet de banque



### Un succès chez les Lacordaire de Notre-Dame

Le dîner aux huîtres organisé par les Lacordaire a remporté un plein succès. C'était la première fois que le cercle lançait une telle soirée. La salle sobriement décorée mettait plus de cinq cents personnes dans une atmosphère de gaieté et de température.

Le service des tables était assuré par des membres du cercle. Après que les tables furent desservies, M. le notaire Emilien Ducharme, qui agissait comme maître de cérémonie, a présenté l'aumônier du cercle, M. Raoul Gagnon, P.S.S., a encouragé tous les membres dans leur bonne résolution. Il a félicité le président, M. Willie Laroche, et la présidente, Mlle Lucille Besette, de leur dévouement. On remarquait la présence de M. le curé A. Dubeau, P.S.S., qui a son tour a su mettre son mot d'encouragement. M. le notaire Ducharme réservait une surprise. Il a fait connaître le nouvel aumônier diocésain, le R. P. Samuel Côté, O.M.I.

Parmi les invités d'honneur on remarquait les marquisiens de la paroisse, les membres des différents comités du cercle antialcoolique. La soirée déjà intéressante par elle-même a été agrémentée grâce aux "Malurons" folkloristes de Saint-Jacques qui avec leur entraînement ont soulevé l'enthousiasme de l'assistance. La soirée fut clôturée par le chant *Ge n'est qu'un aurovoir*.

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

43 succursales pour vous servir à Montréal et dans le district.

### COMMENT LES RUSSES M'ONT VOLÉ MON GOUVERNEMENT!

Un à un, ses collègues disparaissent, victimes de la police secrète communiste. Enfin, il est forcé lui-même de démissionner—pour revoir son fils vivant. L'ancien premier ministre Ferenc Nagy raconte comment une minorité communiste a fait de la Hongrie un Etat policier. Lisez ce livre condensé dans le numéro de décembre de Sélection du Reader's Digest.

### Le photographe canadien qui rend immortel.

Il enleva le cigare de la bouche même de Churchill, et pendant que l'homme d'Etat bouillait de colère, Yousof Kersh prit sa photo désormais célèbre. L'histoire du photographe d'Ottawa dont les portraits sont sans égale.

### On ne peut se guérir un rhume.

Par les transpirations, gargarismes, vaporisations, pastilles, pilules ou vaccins, il n'existe pas encore de remède spécifique pour guérir un rhume ou en raccourcir la durée. Un médecin éminent vous indique les précautions que vous pouvez prendre.

### Quelques autres articles:

- Voici la chaussette par rayonnement
- Pour rester jeune, cultivez votre esprit
- Plus sur commande

Achetez le No de décembre!

## Sélection de Reader's Digest

15¢ 144 PAGES

LA REVUE LA PLUS LUE DANS LE MONDE ENTIER

### 6,000 livres de pouding au Réseau national

Le Réseau national qui s'attend à avoir 29,000 convives à dîner le Jour de Noël dans ses wagons-restaurants a déjà fait 6,000 livres de pouding traditionnel d'après une vieille recette anglaise. Celle-ci, dans le cas présent, comprend 1,200 livres de raisin, 65 livres de sucre, 600 livres chacun de suif, de petit raisin, d'écorces confites, de dattes et de miettes de pain, 300 livres chacun de farine, de pruneaux et de carottes, 1,000 citrons, 3,600 oeufs et 125 livres d'épices assorties. Fred Conway, instructeur en chef des cuisiniers du Réseau national et ses aides ont travaillé 25 jours dans une cuisine de wagon-restaurent de 16 pieds 7 pouces de long par 7 pieds de large pour préparer cet énorme pouding.

### ON DEMANDE DES MACHINES A COUDRE SINGER!

Nous pourrions compter le modèle à pédale RB à tête basculante. \$30.00 — JUSQU'À...



Nous irons chercher la machine où qu'elle se trouve et patronnes comptant sur les lieux.

TELEPHONEUR Jour et nuit. CR. 5080

R. D. G. HOME APPLIANCES 95, av. Van Horne

# APPOUYONS LA CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ



# Une éclatante victoire pour le Canadien hier soir sur le Toronto

## LES CARABINS ET LE MCGILL AUX PRISES CE SOIR, AU FORUM

Ces deux équipes de la ligue Interuniversitaire en viendront de nouveau aux prises — Les étudiants de langue anglaise veulent prendre leur revanche pour l'échec subi la semaine dernière à l'Auditorium de Verdun

Les Carabins de l'Université de Montréal rencontrent de nouveau ce soir, au Forum, les Redmen de McGill, dans une joute régulière. Après le résultat de la joute de samedi dernier à Verdun, alors que les Carabins ont triomphé des Reds par 4 à 3, pour causer l'une des grandes surprises, les hommes de Dave Campbell sont déterminés à prendre leur revanche ce soir. Afin d'encourager leurs porteurs, les étudiants de la montagne envahiront en grand nombre l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine, de bonne heure ce soir. Arthur Therrien est confiant que ces hommes sauront montrer aux McGilliens que le comp-

### LES ARTISANS DE LA VICTOIRE D'HIER AU FORUM



BILL DURMAN a été le grand héros de la victoire d'hier soir. Non seulement a-t-il gagné, mais il a gagné par blanchissage et c'était la deuxième fois ce hiver contre le Toronto. Hier, il a été solide du commencement à la fin de la partie et il s'est de nouveau révélé comme un grand gardien de buts. KENNY REARDON a également fait sa part. Il a compté un de "ses" points... dont il a probablement l'exclusivité! C'est le seul dans la ligue qui "traîne" tout le club adverse avec lui jusque dans les filets. Quant à LEO GRAVELLE il s'est affirmé, hier soir, comme un joueur combattif et très habile au centre. La foule a fort aimé son jeu et il a été applaudi comme il le méritait.

## Revenu à son poste hier soir, Bill Durnan le cerbère du Canadien, a tenu les Leafs en échec pour obtenir un autre blanchissage

Notre gardien de but a écarté tous les coups dirigés vers ses filets et a largement contribué à la victoire de notre club local — Ken Reardon et Toe Blake ont compté les deux points des Habitants — Léo Gravelle se met en évidence sur la deuxième ligne du Tricolore

### LE CLUB DE DICK IRVIN A TRIOMPHE PAR 2 A 0

(Par Jean d'ARCOURY) Les Canadiens ont repris leur aplomb! Joueur hier soir contre leurs combattifs adversaires de Toronto, ils ont gagné... et gagné par un blanchissage. Le compte a été de 2 à 0. C'était le troisième blanchissage de Bill Durnan et son deuxième contre les Leafs sur la glace du Forum cette saison. Bill, à peine remis d'un pénible accident, a joué une solide partie dans ses filets. Il a été bien secondé par ses joueurs de défense, mais n'en jouera pas moins une bonne part du crédit de la victoire.

Léo Gravelle mérite aussi une étoile pour sa partie d'hier, sa meilleure de la saison... de sa carrière peut-être! On a dit jadis, avec raison, que Gravelle était craintif, qu'il n'osait pas être combattif; tout cela semble fini. Hier soir, Léo s'est lancé dans la mêlée avec la détermination d'un commando... au grand ébahissement de la foule. Gravelle jouait en compagnie de Jacques Locas et de Rip Riopelle. Ce trio a été le meilleur de la soirée et il est malheureux qu'il n'ait pu compter au moins un point.

Pluto Gravelle s'en est pris à Bill Barliko et il a eu le meilleur. La foule a littéralement ovationné pour cet "exploit".

La partie d'hier soir a été intéressante, rapide... et le croiriez-vous, "propre". Evidemment, la mise en échec a été solide de part et d'autre, mais on n'a pas assisté à ces "orgies" de punitions qui sont ordinairement le lot des rencontres Canadiens-Toronto.

Chadwick, l'arbitre, a pu en sept quatuorzes, quatre par les nôtres et trois pour les visiteurs. L'une de ces punitions en a été évitée.

## LES GAULOIS SONT BLANCHIS

Victoriaville, 28. — Les Tigres de Victoriaville se sont rapprochés de la première position de la Ligue Provinciale hier soir alors qu'ils ont réussi à vaincre les Gaulois de St-Hyacinthe par le compte de 6 à 0.

Les Tigres eurent un fort avantage sur leurs rivaux et dès la première période ils enregistrent trois points par ensuite compter deux autres buts à la manche suivante et l'autre dans l'engagement final.

Phil Vitale a compté deux buts pour les Tigres, tandis que Duffault, Wray, Dussault et Valenti ont déjoué Crowdis une fois chacun.

ST-HYACINTHE: But, Crowdis défenses: Robidas et Winemaster; centre, Préfontaine; ailiers: G. Cabana, Horeck; substitués: Denault, Bonin, Longpré, Gravel, Lilly, Marcotte, Savary, Mosienko, Laidon, Maher.

## LES ROVERS SONT DEFAITS A VALLEYFIELD

LES BRAVES, PILOTES PAR CONNIE BROWN, ONT ENREGISTRÉ UNE BELLE VICTOIRE, HIER, EN TRIOMPHANT DE LEURS RIVAUX DE NEW-YORK PAR LE COMPTE DE 6 A 4 — CORRIVEAU EN EVIDENCE

Valleyfield, 28. — Connie Brown a fait ses débuts comme instructeur des Braves de Valleyfield, hier soir, et ce nouveau pilote a réussi à faire triompher son club sur les Rovers de New-York car les Braves se rapprochent par 6 à 4 pour se ramporter de la quatrième position de la ligue Senior de Québec, détenue par les Royaux de Montréal.

André Corriveau a dirigé l'attaque des Braves avec une paire de buts et une assistance, tandis que Schmidt, Boyer, Joannette Bisailon furent les autres compteurs des vainqueurs. Hub Anslow, Larry Kwong, Jack Lambrecht et Bill Giokas ont été les seuls visiteurs à pouvoir prendre Timori en défaut.

NEW-YORK — Buts: Gordon; défenses: Claude, Kotanen; centre: Nicoski; ailiers: Kwong, Anshov, Subs.: Perreault, Delory, Toole, McKay, Gloukas, Lambrecht, Wilson, Corbin.

VALLEYFIELD — Buts: Tomori; défenses: Baril, Cameron; centre: Joannette; ailiers: Bélanger, Schmidt, Subs.: Ernest, Bisailon, Bougie, White, Bessette, Boyer, Corriveau, Brown.

SOMMAIRE Première période 1-Valleyfield, Schmidt (Joannette) 1:46 2-Valleyfield, Corriveau (Bisailon) 4:21 3-New-York, Anslow (Kwong, Nicoski) 15:34 Punition: Kotanen.

Deuxième période 4-Valleyfield, Boyer (White) 3:26 5-Valleyfield, Corriveau (Bougie) 18:37 Punitions: Nicoski, Toole, Bisailon, Barliko, Joannette, Wilson.

Troisième période 6-Valleyfield, Bisailon (Corriveau, Cameron) 7:58 7-New-York, Lambrecht (Anslow) 14:29 8-New-York, Giokas (Corbin, Kwong) 15:34 9-New-York, Kwong (Toole) 16:32 10-Valleyfield, Joannette (Bélangier, Schmidt) 19:02 Punitions: Barliko, Bisailon, Schmidt, Giokas.

## LES FRERES LORTIE SONT VAINQUEURS

Les frères Lortie, Bob et Paul, ont remporté la victoire dans le match par équipes disputé hier soir au marché St-Jacques contre Bob Langevin et Arthur LeGrand en prenant les deux dernières chutes.

Langevin assura la première chute à son équipe en couchant Paul en 14 minutes, mais Bob revint à la charge pour coucher Langevin 1 minute plus tard après quoi Paul assura la victoire à son équipe en prenant la mesure du gros Legrand en 8 minutes.

La rencontre entre Larry Raymond qui était la semi-finale déclarée "no contest" après 11 minutes pendant qu'Eddie Auger a défait Jack Britton en 13 minutes dans une des préliminaires alors qu'Yvon Racicot et Marshall Lewis annulèrent dans le premier match de la soirée.

## LES RESULTATS DU HOCKEY

- Ligue Nationale: Canadiens 2, Toronto 0, Detroit 4, Boston 1. Ligue Américaine: Providence 7, Springfield 5, Cleveland 7, Washington 2, Buffalo 4, New-Haven 3. Ligue Senior: Shawinigan 3, Royal N.Y. 1, Valleyfield 6, Rovers N.Y. 4, Boston 4, Ottawa 2. Ligue Provinciale: Victoriaville 6, St-Hyacinthe 0. AUJOURD'HUI: La rencontre de Washington. Ligne Provinciale: Lachine à Cornwall. Ligne Junior: Lachine à Cyclones Nationale à Leafs. Ligne Intercollégiale: U. de M. à McGill, Queen's à Toronto. Ligue Montréal: Northern à Hydro, Cranes à Armée.

### FORUM

Cs soir, à 8 h. 30

### McGILL

HOCKEY INTERCOLLEGIAL

Université de Montréal

Prix: \$1.50, \$1.25, \$1.00, 75c.

## Le Shawinigan a eu raison des Royaux

Les Cataractes ont vaincu les détenteurs de la Coupe Allan par le compte de 3 à 1, hier soir, dans une joute des séries de la Ligue Senior de Québec — Deux points par Deslongchamps

Shawinigan, 28. — Les Cataractes de Red McKenzie ont réussi à passer en première position de la Ligue Senior de Québec sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa et cela grâce à la victoire enregistrée au compte de 3 à 1 sur les Royaux de Frank Carlin.

Gérard Deslongchamps a dirigé l'offensive du club de la Ville de l'électricité en obtenant une paire de buts, tandis que Webster a compté l'autre. Gerry Plamondon, le meilleur compteur actuellement dans le camp du club de Frank Carlin, a évité le blanchissage pour son club.

Cette joute fut marquée d'un magnifique duel de gardiens de buts entre Gerry McNeil, qui est revenu dans la cage du Royal, après un bref séjour dans la ligue Nationale, et Harold Murphy ex-cerbère des Wing Wheelers de la ligue junior du Forum l'an dernier.

Ce fut une joute rapide, dénuée de rudesse et marquée d'une constante mise en échec. Comme l'indique le compte final, le jeu fut assez contesté et sans un Harold Murphy souvent magistral, les Royaux auraient sûrement réussi à égaliser les chances.

Trois minutes étaient à peine écoulées dans l'engagement initial, quand Deslongchamps, après avoir travaillé de concert avec Dewey et Maloney, prit McNeil en défaut. Les Royaux égalisèrent le compte après la 9e minute de jeu dans la seconde reprise, grâce à Plamondon qui logea le disque derrière Murphy. Webster assura la victoire aux Cataractes en déjouant McNeil sept minutes avant la fin de ce 2e engagement. Puis, il restait deux minutes de jeu avant la fin de la joute, quand Deslongchamps réussit son 2e but de la partie.

Composition des équipes. ROYAL — Buts: McNeil; défenses: Galbraith, Laforce; centre: Haggerty; ailes: Morin, Peppin. Subs.: Lépine, Fryday, Moroz, Casavant, Malone, Plamondon, Orlando, Théberge.

SHAWINIGAN — Buts: Murphy; défenses: Thibierge, Murphy; défenses: Carthy, ailes: Dewey, Deslongchamps, Subs.: Bergeron, Bennett, Buchanan, Kosick, Anning, Webster, Maloney, Callahan, Giggey.

Arbitres: Dadds et Turgeon. SOMMAIRE Première période 1-Shawinigan, Deslongchamps (Dewey, Maloney) 3:57 Aucune punition. Deuxième période 2-Royal, Plamondon (Casavant, Malone) 9:20 3-Shawinigan, Webster (Buchanan, Carthy) 13:50 Aucune punition. Troisième période 4-Shawinigan, Deslongchamps (Maloney, Thibierge) 18:26 Punitions: Maloney, Thibierge, Robertson.

## Conrad Allard contre Obérard

Dimanche après-midi, à 3 h., une rencontre de billard de 200 points, au cadre 18.2, sera disputée entre deux artistes du tapis vert, Conrad Allard qui aura comme adversaire un jeune français R. Obérard, de Paris. Ce dernier est un jeune homme de moins de 30 ans qui depuis quelques temps pratique à la Palestre nationale et impressionne vivement par son jeu. Monsieur Zoël Martel est l'instigateur de cette rencontre et invite cordialement tous les joueurs de billard du Conseil Lafontaine, du Cercle St-Pierre et des autres associations.

M. Martel s'intéresse à développer le jeu de billard depuis nombreuses années et à la direction de cette section à la Palestre, et c'est dans le but d'intéresser de jeunes joueurs qu'il organise cette rencontre.

## Les Québécois l'emportent

Québec, 28. — Le Québec a triomphé hier soir du Canadien par le compte de 6 à 3 dans une joute de la Ligue Junior et par cette victoire les représentants de la Vieille Capitale ont pu passer en deuxième position dans la division sud de ce circuit.

Les points des vainqueurs furent enregistrés par Pichette, Martin, Gosselin, Simard et Fréchette. Martin fut l'étoile de la joute en comptant deux buts.

## Les Sénateurs perdent hier contre Boston

Les Olympiques ont triomphé des protégés de Georges Boucher par le compte de 4 à 2 dans une joute exempte de rudesse — Arnie Kullman a compté deux buts pour le club vainqueur

Boston, 28. — Les Olympiques de Boston jouèrent pour la troisième fois cette saison contre les Sénateurs d'Ottawa mais pour la première fois depuis que le club de l'Etat du Massachusetts a été admis dans la Ligue Senior du président George Slater les Américains l'emportèrent sur les joueurs du circuit car hier le club local a vaincu son adversaire par le compte de 4 à 2 personnel plus de huit mille spectateurs.

Inspirés par le trio Kullman, Bettio, et Gaber, les Olympiques se sont affirmés supérieurs à leurs rivaux et eurent un avantage marqué dans les deux premières périodes et ce n'est que dans le dernier engagement que les visiteurs purent compter leurs points et c'est Greene et Copp qui réussirent à déjouer Boehmer.

Kullman mit deux buts au crédit de son club pendant que les autres points des vainqueurs étaient enregistrés par Gaber et Marcel Filion.

Composition des équipes: Boston — Buts: Boehmer; défenses: Thompson, Shill; centre: Kullman; ailes: Gaber, Bettio; subs.: Folk, Irwin, Brennan, Dumond, Barry, Manson, Meldrum, Filion.

Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Mathers, Stahan; centre: Greene; ailes: Emberg, Smith; subs.: Check, Tudin, Irvine, Regan, Copp, Travin, Watson, Smart.

Première période 1-Boston: Kullman 1:51 Punitions: Tudin, Irvine. Deuxième période 2-Boston: Gaber 2:14

Troisième période 4-Ottawa: Greene 3:56 5-Boston: Filion 12:05 6-Ottawa: Copp 15:34 Punition: Meldrum.

### Charme l'oeil

### Cravate Tulipe

LA MARQUE DE DISTINCTION

Tulipe \$1 à \$5

Fabriquée par N. Latulippe

EN VENTE PARTOUT

## Annonces classifiées

ACHAT DE CREANCES

EDUCATION

PROFESSEUR DIPLOMÉ DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES, COURS PARTICULIERS: dicton. français, anglais, latin, littérature, philosophie et baccalauréat français. TALENT. 1962. 2-12-47

EDUCATION

Institutrice, dicton française, cours privés à domicile. FA. 2174. 1-12-47

PRETS HYPOTHECAIRES

PREMIERE — Deuxième hypothèque — Construction Ville et banlieue. Prompt service. Achats de créances et d'hypothèques. 414 ouest Saint-Jacques, Chambre 101. 4493 De La Roche — AM. 1958. 5-2-48

TAPISSAGE — PEINTURE

PEINTURE, DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE, REPARATIONS, TRAVAIL SOIGNE.

G. S. DEBER

ENTREPRENEUR-PEINTRE

DO. 6259 j.n.o.

PERSONNES DEMANDEES

SPENCER SUPPORTS demandent personnes désirant se faire un revenu au-dessus de la moyenne. Appeler Mlle Teulier, Lancaster 6274, de 9 hrs à 3 hrs p.m. 29-11-47

TARIF

Annonces classifiées

"Le Devoir" — Belair 3361

430 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent)

1 cent le mot 350 minimum comptant. Annonces facturées 150 le mot, minimum 40c.

Annonces spéciales (cartes de différents genres ou identiques, etc.). Tarif fourni sur demande. (Variant de 2c à 5c la ligne mesure agate — 14 lignes au pouce sur une col.) selon la nature de l'insertion.

Natalisance, services, services anniversaires, grand-messes, renseignements pour condoléances, etc., 2 cents le mot minimum 50 cents. Financières, prochains mariages, 3 cents le mot, minimum 60c. Publication.

SEUS DU MEILLEUR MOYER! Confectionnés à la main par des spécialistes. Accessoires, réparations, 900 rue St-Louis, 100. 2-12-47

POUR LE SKIEUR

# Les programmes du service international de Radio-Canada

Leur importance sur le plan international — Où l'on constate que tous les chefs de service, sauf un, sont de langue anglaise — Quels sont ceux qui parlent du Canada à la France ?

Nous avons indiqué mercredi l'importance des services techniques dont les autorités de Radio-Canada disposent pour la diffusion de leurs programmes sur ondes courtes. Grâce à la puissance des appareils émetteurs de Sackville, les émissions de notre service international sont entendues en France par exemple, avec plus de netteté que celles des États-Unis ou de la Russie. Dans quel but Radio-Canada utilise-t-elle ce mode puissant d'expression? Il est permis d'en avoir une idée en relevant le passage suivant d'une publication officielle de la Société:

"Avant tout, 'la Voix du Canada', se propose de donner aux auditeurs une juste idée, une idée précise du Canada dans l'état actuel de son évolution. Des professeurs d'universités et des experts dans les différents domaines de l'activité culturelle, économique, industrielle et politique de notre pays s'appliquent à exposer objectivement nos problèmes et les solutions que nous leur apportons. Ainsi, M. Pierre Daviault a entretenu nos auditeurs de l'évolution de la langue française au Canada; M. Edmond Turcotte, qui fut l'un des délégués du Canada à la dernière conférence de l'UNESCO, a parlé de la politique canadienne."

Il s'agit donc, avant tout, pour le service international, de faire connaître le Canada à l'étranger. L'importance de ce rôle ne doit pas être minimisée, surtout si l'on considère que les émissions canadiennes sont suivies à l'étranger avec beaucoup d'intérêt, comme en fait foi le dernier rapport annuel (31 mars 1947): "...les auditeurs envoient des lettres en plus grand nombre chez nous qu'aux postes à ondes courtes établis aux États-Unis. Les journaux étrangers commentent nos programmes et, dans plusieurs cas, ils en impriment des extraits en indiquant leur source comme étant 'la Voix du Canada'. A une époque où des nouvelles canadiennes sont très rarement données par les agences commerciales d'information, nos émissions sur ondes courtes prennent une importance capitale."

gés de mener à bien une tâche si importante? Voici les renseignements que nous avons obtenus: Le directeur général est M. I.-R.-A. Dilworth (depuis un mois); il a comme assistant M. C.-R. Delafield, de Toronto, qui a été nommé ces jours derniers après que le poste fut resté vacant pendant dix mois. Le chef du personnel et des services administratifs est M. A.-D. Monk; l'ingénieur en chef est M. R.-D. Cahoon.

Viennent ensuite les chefs des quatre sections d'occupant de la production des programmes: il y a d'abord M. Stuart-W. Griffiths, dont nous avons déjà signalé le rôle important dans l'organisation du service international; il dirige la section de l'Europe cen-

trale avec, comme assistants, MM. W. Schmolka (Tchécoslovaquie), Eric Koch (Allemagne), G. Kristiansson (Suède), H. Sorenson (Danemark), K. Smith (Norvège), Mme M. Watson (Pays-Bas), et M. Paul Malles (programmes spéciaux à l'intention de l'Italie, de la Grèce et de la Pologne).

M. J. Peach dirige la section de la Grande-Bretagne et du Commonwealth, assisté de MM. W. Brown et N. Friedlander. La section de l'Amérique latine est dirigée par M. P.-W. Cook, aidé de M. R. Meek. Quant à la section française, elle est sous la direction provisoire de M. Gérard Arthur, qui agit aussi, jusque dans une certaine mesure, comme chef de la production gé-

rale des programmes.

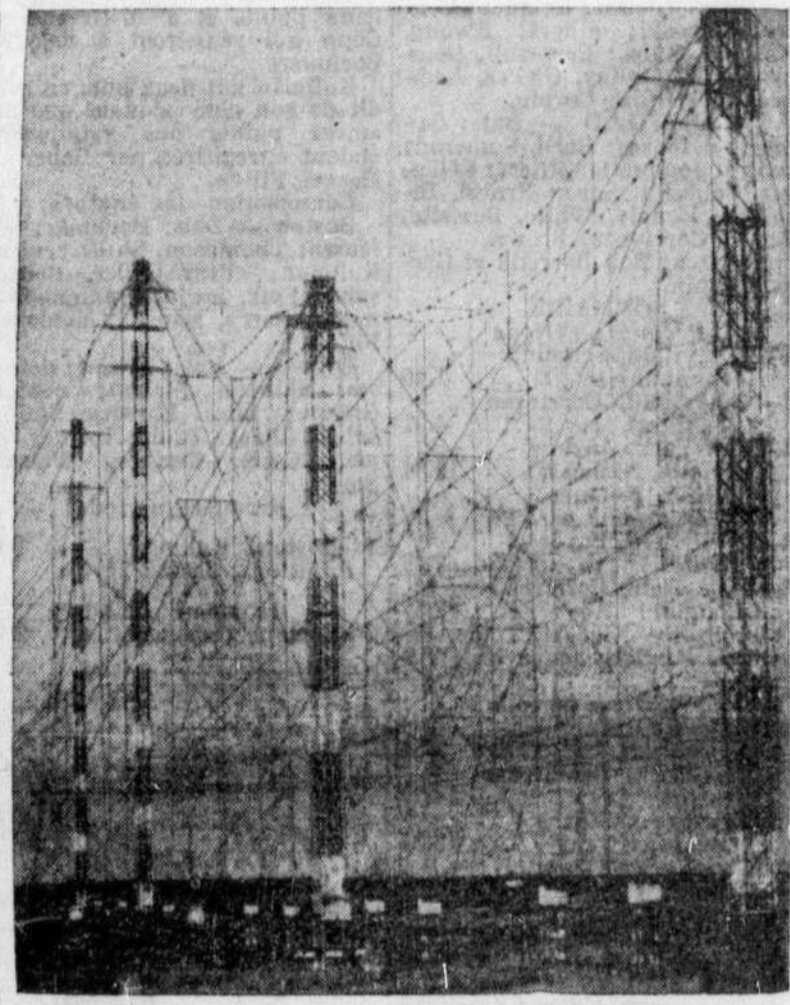
De plus, on donne le nom de M. W.-C. Hankinson comme étant le coordonnateur des programmes. Enfin, le chargé de presse est M. T.-C. Fairley; l'officier de liaison est M. Al. Pidgeon et les représentants du service international à Vancouver, à Toronto et en Europe sont, respectivement, MM. W. Herbert, P. Francis et A.-G. Cowan.

### Un programme-type

Reste à savoir si ces messieurs, utilisant un service d'information publique, présentent notre pays aux étrangers, d'une manière conforme à la réalité. Le lecteur pourra en avoir une idée s'il étudie, par exemple, les émissions que l'on diffuse chaque semaine vers la France.

Elles sont principalement composées d'un bulletin quotidien de nouvelles, préparé par M. Florent Lefebvre. Viennent ensuite deux commentaires sur la politique canadienne, confiés jusqu'à maintenant à M. Edmond Turcotte; puis deux revues de presse dont les auteurs sont, alternativement, MM. Jean-Charles Harvey et Eustache Letellier de Saint-Just. Enfin, il existe plusieurs chroniques régulières, comme des reportages par M. Georges Rayer, des informations économiques par MM. Benoît Marcotte et Jean Vincent, une revue des livres, par M. Jean-Charles Bonenfant, des commentaires divers par Alain Grandbois, René Garneau, Berthe Meyer, Gérard Morisset, Pierre Tisseyre, Claude Melançon, Louis Bourgoin, René Pomerleau, Guillaume Dunn, Donatien Frémont, etc. Toutes ces activités forment l'ensemble de la "Voix du Canada".

Le représentant du Devoir a eu l'occasion de lire, au hasard, le texte de plusieurs émissions du service international. Dans un dernier article sur cette question, nous aurons l'occasion d'en reparler.



Sur cette vignette, on aperçoit les antennes du service international de Radio-Canada, à Sackville, Nouveau-Brunswick.

### Les chefs de service

Quels sont ceux qui sont char-

### Les Quatre

## M. Bidault se rangerait du côté de M. Molotov

Au moins sur la question des frontières orientales de l'Allemagne

Londres, 28 (A. P.) — De source française, nous apprenons que le ministre des affaires étrangères de la France, M. Georges Bidault, accepterait, à la réunion des Quatre d'aujourd'hui, les frontières de l'est de l'Allemagne, telles que tracées lors de la conférence de Potsdam.

A Potsdam, on avait conclu que, en attendant la détermination finale de la frontière occidentale de la Pologne, de grandes tranches de territoire oriental de l'Allemagne seraient placées "sous l'administration de l'Etat polonais". Comme question de fait, la frontière de l'Allemagne orientale a été reportée à l'ouest des rivières Oder et Neisse. Certaines parties de la Prusse orientale ont été placées "sous la gouverne" de la Pologne et d'autres parties "sous le régime" de la Russie, y compris le port-forteresse de Königsberg.

Une telle attitude de la France à l'égard de la Russie serait en conflit avec les vues du secrétaire d'Etat américain, le général Marshall et le secrétaire aux affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Bevin, qui ont insisté sur le fait que le transfert du territoire allemand à la Pologne devrait attendre une discussion et une "confirmation"

par une conférence de paix alliée. Le ministre de l'Information française a dit qu'en se proposant d'accepter les frontières de l'est, M. Bidault se trouverait à reconnaître les changements comme des faits accomplis. Des millions de personnes ont déjà été transférées des régions concernées et la Pologne administre présentement le territoire annexé.

Les informateurs impliquent que la France n'approuve pas nécessairement les principes de ces changements, mais qu'elle regarde la situation "d'une façon réaliste". La France n'avait pas participé à la conférence de Potsdam.

Quelques diplomates croient qu'il est possible que la France, en appuyant la Russie sur cette question, recevrait l'indemnité économique déjà existante du territoire de la Sarre allemande à l'économie française.

De sources officielles britanniques et russes, on apprend que M. Bevin et M. Molotov ont discuté pendant deux heures, hier soir, de questions d'intérêt commun. Les informateurs ont ajouté que les ministres ont cherché tout simplement à éliminer les différences de principes qui les divisent dans leur conception au sujet de l'avenir de l'Allemagne. L'ambassadeur russe, M. Georgi N. Zarubin, ancien représentant de la Russie au Canada, accompagnait M. Molotov à la résidence de M. Bevin.

Des diplomates prédisent qu'une querelle imminente éclaterait tout probablement, lorsqu'on discutera de la question de l'avenir politique de l'Allemagne et que ceci déterminerait si la conférence aura des chances de succès ou sera vouée à l'échec.

## 4,000 milles en radeau pour prouver une théorie scientifique

Six savants scandinaves de Callao, au Pérou, en avril dernier, sur un radeau de 45 pieds de long, fait de balsa et de bambou. Ils se laissèrent emporter au gré des vents et des courants, sur une distance de plus de 4,000 milles, jusqu'à l'archipel polynésien de Touamotou. Le chef du groupe, Thor Heyerdahl, fait le récit de cette expédition dans le numéro de décembre de Selection du Readers Digest. Il y raconte les péripéties d'un voyage de quatre mois, entrepris pour vérifier la théorie suivante: la Polynésie aurait été colonisée, il y a 1,500 ans, par des Péruviens ancêtres des Incas. L'article est une condensation de son journal de bord, tel qu'il fut transmis par radio à la North American Newspaper Alliance, à mesure que le voyage se déroulait.

Nombre de savants ont déjà souligné de curieuses analogies entre le Pérou antique et les îles du Pacifique, fait remarquer Heyerdahl. La culture de certaines plantes, par exemple, était déjà très développée dans ces deux points du globe au moment de l'arrivée des premiers Européens. Or, "la reproduction de ces végétaux ne pouvait être opérée à travers l'Océan sans l'intervention de l'homme". De plus, les dialectes de ces deux régions ont beaucoup de mots communs. Pourtant, une école d'éthnologues niait la possibilité de contacts à cette époque; les Péruviens, soutenaient-elle, ne disposaient pas alors d'embarcations assez fortes pour traverser le Pacifique.

Pour prouver l'hypothèse contraire, Heyerdahl et ses compagnons entreprirent la traversée sur un radeau primitif, aussi rapproché que possible de ceux d'il y a quinze siècles. Sur le pont recouvrant des troncs de balsa de deux pieds de diamètre, ils élevèrent une hutte de bambou.

Le journal de Heyerdahl traite de tout: depuis "l'extraordinaire flottabilité du radeau" jusqu'à des rencontres dramatiques avec des requins et même une baleine. Au sujet de la nourriture, "impossible, dit l'auteur, de mourir de faim; chaque nuit, des poissons volants s'abattaient sur le radeau, et l'on peut toujours ramasser des crabes comestibles entre les troncs de l'embarcation". Il y avait aussi le plancton, pris à l'aide d'un filet de soie très fin; "quatre des membres de l'expédition apprécèrent le plancton comme une friandise". Les savants découvrirent, entre autres choses, qu'une provision d'eau douce peut être considérablement allongée par l'addition d'eau salée dans une proportion qui peut aller jusqu'à 40%. Ils possédaient des bidons ordinaires, mais mirent aussi à l'épreuve le procédé indigène de conserver l'eau potable dans des tiges de bambou évidées.

Poussés par un vent sud-est à peu près constant et par la force du courant, les navigateurs atteignirent enfin le récif de Rarotoa, dans l'archipel de Touamotou, sur lequel ils réussirent un atterrissage assez dangereux. De la même façon, un radeau de balsa préhistorique, s'étant aventuré trop au large, aurait pu être emporté à la fois par les courants océaniques et les vents de terre qui soufflent constamment. "Inévitablement, il aurait suivi le même itinéraire que nous", conclut l'auteur.

### Dernier hommage à Mme P.-A. Delorme

Saint-Hyacinthe, 28. (D.N.C.) — Les funérailles de Mme P.-A. Delorme, née Odévina Côté, de cette ville, eurent lieu lundi à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. La défunte était la fille-mère de M. le chanoine Napoléon Delorme, professeur au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. Elle est décédée vendredi dernier après une longue maladie, à l'âge de 78 ans et 4 mois. Outre son époux, la défunte laisse trois beaux-fils et une belle-fille, nés d'un premier mariage de M. Delorme: M. le chanoine Delorme, déjà nommé; M. Alphonse Delorme, de Fayetteville, New-York; Albert, Saint-Hyacinthe; Mme C.-A. Paré (Anna), de Québec.

La levée du corps fut faite par Mgr Léon Fortin, P.D., curé de la cathédrale, le service funéraire fut chanté par le R.P. Philippe Labossière, O.M.I., vicaire à Saint-Pierre-Claver, Montréal, assisté de MM. les abbés Alfred Lalime, curé de Saint-Valérien, et F.-X. Côté, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. On remarqua au chœur un nomme breux clergé, à la tête duquel Mgr Victor Quintal, P.D., et Mgr Jean-Charles Leclaire, P.D., vicaire généraux du diocèse; Mgr Arthur Yezina, P.D., vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine Donat Cournoyer, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe, et M. le chanoine Jean Robin, procureur de l'évêché; M. l'abbé Lucien Beauregard, nouveau supérieur du Séminaire.

### Nouveau pont

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — Le nouveau pont construit par le gouvernement provincial pour remplacer un petit pont étroit de la Période est terminé et sera ouvert à la circulation un peu après le début de l'hiver. La construction en fut confiée à la Dollard Construction du Cap. Il s'agit d'un pont de béton de 47 pieds de largeur.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30  
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

# Dupuis

PETITS ENFANTS écoutez ce soir LE PROGRAMME DU PERE NOEL, poste CHLP, 6 h. 30

## Pour les étrennes de monsieur de l'étudiant

vous viendrez choisir une de ces coiffures d'hiver

# CHAPEAUX CASQUETTES CASQUES DE SKI

Le cadeau qui sera apprécié de tout homme pratique...



STETSON IMPERIAL  
Foules duvet HOMBERG; bord relevé, se porta relevé. Bleu-marine 15.00 et brun.



CASQUE  
véritable mouton de Perse noir, peau complète; intérieur piqué, doublure satin. 25.00



ROYAL STETSON DE LUXE  
Belle qualité feutre duvet, bordure ruban; le bord se porte bas-sé ou relevé. 12.50



CASQUES "ARTIC"  
En tissu gabardine beige; revers fourrure mouton rose; pour le 3.95 sport.



CASQUETTES "INSTRUCTEUR"  
Gabardine beige, bleu, brun. 2.50 pour le ski.



CASQUES "AVIATEUR"  
Cuir véritable brun avec fourrure brune MOUTON RASE. Pour hommes, 3.95 jeunes gens.



CASQUES DE SKI  
En molleton marine avec cache-oreilles bien doublé... pour le 2.00 ven.



CASQUES "HURRICANE"  
En tweed gris, brun pour le travail, le voyage; avec cache-oreilles. 1.95



CASQUES "HURRICANE"  
En gabardine beige, brun, bleu; doublure de finette beige. 2.25

DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)

## Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.



PETITS ENFANTS!  
Venez voir le PERE NOEL et la FEE DES ETOILES  
Au royaume des jouets  
au sous-sol  
PERE NOEL a une bonbonnière souvenir pour vous.  
Entrée... .05  
LA FEE DES ETOILES vous mettra une boîte surprise.  
Entrée... .25

Café-Thé Confiture  
ADOPTER LES PRODUITS  
**DESJAY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESJAY L<sup>re</sup>  
MONTREAL

VOYAGE DE NOCES  
organisé pour  
convenir à votre budget  
RESERVATION  
TRANSPORT  
HOTELS  
INFORMATIONS et RESERVATIONS  
Ass'n Voyages Historiques  
5302 Avenue du Parc  
Montréal CA. 0795